



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 // N°703 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PLAFOND DES REMBOURSEMENTS PASSE À 5 000 DA
LANCEMENT DE LA 2^E VERSION DE LA CARTE CHIFA

Lire en page 4



AWARD REVIEW TELECOM :
LE P-DG D'AT REÇOIT LE PRIX «AFRICA CEO MERIT LEADER OF THE YEAR 2023»

Lire en page 5



MINE DE GARA DJEBILET
EXTRACTION DE PLUS DE 250 000 TONNES DE MINÉRAI DE FER ENTRE 2022 ET 2023

Lire en page 16



DES MILLIERS DE TONNES DE BOMBES LIVRÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION CONTRE GHAZA

LES ÉTATS-UNIS ARMENT L'ENTITÉ SIONISTE SANS COMPTER

Lire en page 3



MOHAMED ARKAB DEPUIS DOHA (QATAR) :

L'ALGÉRIE CHERCHE À RECONSTITUER SES RÉSERVES D'HYDROCARBURES

Lire en page 6





TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ASAL célèbre le 6^e anniversaire du lancement du satellite Alcomsat-1

L'Agence spatiale algérienne (ASAL) a célébré, lundi à Alger, le 6^e anniversaire du lancement du satellite de télécommunications algérien Alcomsat-1, en présence de membres du gouvernement.

Ont pris part à la cérémonie de célébration, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que la représentante du Premier ministre, Zouina Meslouh. A cette occasion, le Directeur général de l'ASAL, M. Azzedine Oussedik, a indiqué que l'exploitation d'Alcomsat-1 pendant les 6 années passées a permis "d'assurer la mise en place d'un personnel ingénieur performant qui a gagné en



expérience et en maturité dans le contrôle et la maintenance des segments sols", rappelant qu'Alcomsat-1, premier satellite algérien de télécommunications d'une durée de vie de 15 ans, a été lancé le 11 décembre 2017 depuis la Chine. "Ce facteur humain est l'élément clé du succès de ce programme", s'est-il réjoui, ajoutant que "ceci permet d'aborder l'avenir avec sérénité, notamment vers la perspective de la préparation du deuxième satellite de télécommuni-

cations Alcomsat-2". Il a déclaré que l'ASAL est "actuellement en discussions techniques avancées" avec ses partenaires du ministère de la Communication "pour donner une plus grande attractivité à la position géostationnaire orbitale d'Alcomsat-1 et faire de ce satellite un pôle de télédiffusion de multitude de chaînes TV et Radios, sachant qu'aujourd'hui, seules les chaînes nationales publiques ou privées sont diffusées via Alcomsat-1".

ÉTATS-UNIS UN PÉTROLIER COMMERCIAL ATTAQUÉ PAR UN MISSILE LANCÉ DEPUIS LE YÉMEN

Un pétrolier commercial a été attaqué lundi par un missile de croisière antinavire lancé depuis le Yémen contrôlé par les Houthis alors qu'il traversait le détroit de Bab el-Mandeb reliant la mer Rouge et le golfe d'Aden, a annoncé l'armée américaine.

"Vers 16 heures (heure de l'Est), le 11 décembre, le pétrolier STRINDA a été attaqué par ce qui aurait été un missile de croisière antinavire (ASCM) lancé depuis une zone contrôlée par les Houthis au Yémen alors qu'il traversait Bab-el-Mandeb. Le STRINDA a signalé des dégâts provoquant un incendie à bord, mais aucune victime n'est à déplorer pour l'instant. Il n'y avait aucun navire américain à proximité au moment de l'attaque", a indiqué le Commandement central américain (CENTCOM) sur la plateforme X. "Le destroyer USS Mason a répondu à l'appel de secours du STRINDA et apporté son aide", ajoute le communiqué. Un porte-parole des Houthis a déclaré samedi qu'ils empêcheraient tous les navires de se rendre en Israël, quelle que soit leur nationalité, et a averti toutes les compagnies maritimes d'éviter tout contact avec les ports israéliens.

IMPORTATION DE 75 000 VÉHICULES FIAT ET 3 000 VÉHICULES OPEL



Le P-DG de Stellantis, qui était présent lundi à l'inauguration de l'usine Fiat d'Oran, est revenu sur les marques proposées par son groupe en Algérie. Au moins neuf modèles de véhicules Fiat et Opel sont mis en vente. Selon lui, 75 000 véhicules Fiat et 3 000 véhi-

cules Opel ont été importés. En ce qui concerne l'usine Fiat d'Oran, elle sera dotée, dans un premier temps, d'une capacité de production de 60 000 véhicules par an. Cette capacité devrait atteindre 90 000 véhicules/an dans une seconde étape

FRANCE/LOI IMMIGRATION : DARMANIN A REMIS SA DÉMISSION À MACRON, QUI L'A REFUSÉE

Le ministre français de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérard Darmanin, a présenté, lundi, sa démission auprès du président Emmanuel Macron, qui l'a refusée, selon une information rapportée par Europe 1. Le locataire de Beauvau s'est entretenu avec le chef d'État français lundi soir au palais de l'Élysée, suite à l'adoption d'une motion de rejet à l'Assemblée nationale annulant de facto l'examen de son projet de loi sur l'immigration. "De retour de Toulouse où il était en déplacement, le président de la République va s'entretenir avec le ministre de l'Intérieur à l'Elysée", a annoncé l'entourage du chef de l'État, selon la chaîne de radio, qui ajoute que le ministre de l'Intérieur a proposé sa démission à Emmanuel Macron qui l'a refusée. Pour rappel, les députés de l'opposition ont adopté, ce lundi, la motion de rejet préalable au projet de loi immigration par 270 voix contre 265, retoquant le texte avant le début des débats en séance plénière. À la sortie de l'Hémicycle, la présidente du groupe La

France Insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, a exprimé sa satisfaction suite à l'adoption de la motion de rejet. "Nous allons épargner au pays deux semaines de discours xénophobe et raciste, ça va aider à mieux respirer", a-t-elle déclaré à la presse. Pour sa part, le leader historique de LFI, Jean-Luc Mélenchon s'est exprimé sur les réseaux sociaux, faisant d'état d'un projet de loi "qui a fini par exaspérer toutes les oppositions". "L'arrogant Darmanin a braqué tout le monde. Le début de la fin est commencé", a déclaré Mélenchon. Le leader du Parti socialiste (PS) a, quant à lui, appelé à la démission du ministre. "Darmanin est désavoué. Il doit en tirer les conclusions", a-t-il estimé. "Un désaveu extrêmement puissant, un désaveu du "en même temps" qui est une véritable escroquerie politique et qui se révèle sous son vrai visage", a, pour sa part, commenté Marine Le Pen, présidente du groupe RN (Rassemblement national) à l'Assemblée nationale.

DES COLONISATEURS PROFANENT LA MOSQUÉE D'AL-AQSA

Hier mardi, des dizaines de colons ont pris d'assaut les cours de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, sous la forte protection de la police d'occupation sioniste. Des témoins oculaires ont rapporté que les colons avaient effectué des tournées provocatrices dans les cours d'Al-Aqsa et accompli des rituels talmudiques, à la lumière de l'augmentation des appels à des incursions, coïncidant avec l'avènement des fêtes juives, jusqu'à la fin de cette semaine. Dans ce contexte, la police d'occupation a renforcé ses mesures militaires aux alentours d'Al-Aqsa et de la Vieille Ville. Dans l'objectif de prendre le contrôle total sur la mosquée sainte et de la diviser temporellement et spatialement, Al-Aqsa est témoin chaque jour, sauf le vendredi et le samedi, de violations et d'incursions de colons, gardés par la police d'occupation. Sous l'occupation israélienne, les colonisateurs savourent d'une

entière liberté et d'un soutien absolu à l'égard de la pratique de leurs rituels religieux, contrairement aux Palestiniens qui sont soumis à des restrictions de la part des autorités

d'occupation dans le but de les éloigner de leurs mosquées et de les empêcher d'exercer leur droit de culte.

RACCORDEMENT DE FOYERS AUX RÉSEAUX DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ ET INAUGURATION DE NOUVELLES STRUCTURES À L'EST DU PAYS

Plusieurs foyers ont été raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité et de nombreuses nouvelles structures de divers secteurs ont été inaugurées, lundi, à travers les wilayas de l'est du pays à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Dans la wilaya de Constantine, le secrétaire général de la wilaya, Maamri Mahrez, a présidé à la Maison de la culture Malek-Hadad l'ouverture d'un séminaire sur l'écrivain chahid Ahmed Rédha Houhou avec la participation de conférenciers de Palestine et de Tunisie avant de visiter une exposition de la direction des Moudjahidine sur les manifestations du 11 décembre 1960 et une autre sur les crimes sionistes en Palestine initiée par la communauté palestinienne dans la wilaya.

A Batna, l'occasion a donné lieu à l'inauguration par le wali, Mohamed Benmalek, d'une cantine scolaire et trois classes d'extension à Tazoult, outre le lancement de plusieurs projets ainsi que l'ouverture d'un bureau de santé pour les moudjahidine au CHU de la ville de Batna.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DES MILLIERS DE TONNES DE BOMBES LIVRÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION CONTRE GHAZA

Les États-Unis arment l'entité sioniste sans compter

Le célèbre journal américain Washington Post vient d'indiquer que les États-Unis ont envoyé au moins 15 000 bombes et plus de 50 000 obus d'artillerie depuis le début des attaques contre Ghaza.

Le journal a souligné que «les États-Unis ont donné à Israël des dizaines de milliers de tonnes de bombes pour les utiliser dans ses attaques sur Ghaza, mais ils n'ont pas pris en compte les conditions humanitaires dans leurs lois.» Le journal américain explique dans ses informations que les États-Unis ont envoyé au moins 15 000 bombes et plus de 50 000 obus d'artillerie, dont 2 000 kilogrammes de bombes anti-bunker, vers Israël, depuis le début des attaques sur Ghaza. Le quotidien a ajouté que le nombre élevé de morts à Ghaza soulevait des questions sur la responsabilité des États-Unis dans la garantie de la sécurité des civils, soulignant que l'administration du président américain Joe Biden subissait des pressions croissantes pour fournir des armes à l'entité sioniste. En effet, l'administration Biden fait face à une pression croissante concernant la fourniture d'armes puissantes à l'armée sioniste, tandis que le nombre croissant de morts à Ghaza approfondit la question de savoir si les États-Unis, en tant que principal soutien militaire de l'occupant, doivent faire davantage pour assurer la sécurité des civils. Les groupes de



défense des droits, ainsi qu'un bloc croissant au sein du Parti démocrate du président Biden, intensifient leur surveillance du flux d'armes vers Israël. Au cœur du débat, alors que Biden cherche à obtenir des milliards de dollars d'aide militaire supplémentaire pour l'opération sioniste à Ghaza, se trouvent les propres règles de l'administration en matière d'armement des pays étrangers, qui indiquent que les transferts d'armes ne doivent pas avoir lieu lorsque le gouvernement américain estime que des viola-

tions du droit international sont «plus susceptibles qu'improbables» de se produire. Les responsables de l'administration, offrant le premier compte rendu détaillé de leur approche pour suivre ces directives, affirment avoir eu des discussions approfondies avec leurs homologues israéliens pour s'assurer qu'ils comprennent les obligations du pays en vertu du droit international humanitaire. Mais ils reconnaissent que les États-Unis ne procèdent pas à des évaluations en temps réel du respect par l'ar-

mée israélienne des lois de la guerre. Un haut responsable américain, qui, comme d'autres responsables, s'est exprimé sous couvert d'anonymat pour décrire des discussions internes sensibles, a déclaré que «l'administration était incapable de procéder à une évaluation contemporaine de la conformité d'Israël, en partie parce que les responsables n'avaient pas accès aux renseignements que les forces israéliennes utilisent pour planifier leurs opérations.»

M. H./avec Agences

GHAZA

Vers un nouvel accord entre l'armée sioniste et la résistance palestinienne ?

Selon le site d'information saoudien Elaph, citant une source diplomatique de haut rang, une capitale européenne dont le nom n'est pas cité, abrite ces jours-ci des rencontres confidentielles entre des délégations israélienne et qatarie pour discuter des termes d'un nouvel accord autour d'une autre trêve dans la bande de Ghaza et d'échange de prisonniers. Contrairement au premier accord conclu en novembre passé où l'échange de prisonniers n'a concerné que des enfants et des

femmes âgées, cette fois-ci l'échange de prisonniers inclurait, selon le site, des jeunes, des personnes âgées des deux sexes et même des officiers supérieurs de l'armée sioniste capturés par le Hamas et de grands leaders palestiniens qui croupissent depuis des années dans les geôles sionistes, à l'exemple de Marwan Barghouti. L'accord porterait sur une trêve de plusieurs jours avec liberté d'entrée d'aides humanitaires dans l'enclave et échange, au total, de quelque 300 prisonniers palesti-

niens contre 100 prisonniers israéliens retenus par la résistance palestinienne. Actuellement, la résistance palestinienne détient environ 138 prisonniers, et elle a prévenu qu'aucun d'eux ne serait libéré sans négociation et sans contrepartie. Embourbée dans l'enclave, l'armée sioniste, honnie et décriée de plus en plus partout dans le monde, va tenter par tous les moyens de trouver une issue à cette guerre qui lui a fait déjà perdre la face.

Boualem B.

MOHAMED SHTAYYEH :

«Les Palestiniens n'iront nulle part, Ghaza leur appartient»

Le Premier ministre palestinien, Mohamed Shtayyeh, a affirmé, mardi, que malgré les tentatives de l'entité sioniste de faire de la bande de Ghaza un endroit invivable, "les Palestiniens n'iront nulle part" et que cette terre leur appartient. Intervenant lors des travaux d'une nouvelle session du gouvernement à Ramallah, Shtayyeh, a "fustigé la fuite en avant de l'entité sioniste, dans son agression sanglante contre le peuple palestinien à Ghaza, déplorant que "les massacres

qui ont fait plus de 18 000 martyrs et près de 52 000 blessés, deviennent de plus en plus horribles". Il a noté, à ce sujet, que "les habitants de la bande de Ghaza sont déplacés de leurs foyers. La famine y règne partout, en particulier dans le nord. Celui qui survit aux bombardements meurt de faim, et celui qui survit à la faim meurt blessé sans traitement", ajoutant que "l'occupation pousse avec force les citoyens du nord vers le sud et ceux de Khan Yunis et Deir al-

Balah vers Rafah." Le Premier ministre palestinien a critiqué "tous ceux qui encouragent les sionistes à aller sur cette voie, en particulier les États-Unis, dont la position est hypocrite". "Ils (les Américains) disent qu'ils sont contre le meurtre de civils, mais ils empêchent l'adoption de résolutions au Conseil de sécurité pour arrêter la guerre", a-t-il regretté, notant que "cette position est contraire au droit international humanitaire". Shtayyeh a exigé, par ailleurs, de l'entité sioniste

d'ouvrir les points de passage menant vers la bande de Ghaza, pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans un autre contexte, le Premier ministre palestinien a dénoncé "la rétention continue par le gouvernement sioniste des fonds de compensation", faisant observer que "l'entité sioniste mène une guerre contre le peuple palestinien à Ghaza, contre la diaspora et en Cisjordanie, contre l'humanité, contre la terre, contre l'argent et contre l'identité".

DEPUIS LE 7 OCTOBRE
**86 JOURNALISTES
SONT TOMBÉS
EN MARTYRS
À GHAZA**

Le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza est passé à 86, ont indiqué, hier, les autorités palestiniennes. Le bureau des médias à Ghaza a affirmé que le nombre de journalistes assassinés par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza a atteint 86. Il a ajouté que l'assassinat de journalistes palestiniens par l'entité sioniste vise à occulter le récit palestinien et à occulter la vérité. Le bureau a publié les noms des 86 journalistes tués pendant l'agression sioniste, le dernier d'entre eux étant Muhammad Abu Samra, tombé en martyr dimanche sous les balles de l'armée sioniste. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée de l'occupation mène une agression dévastatrice contre Ghaza qui, lundi soir, a fait 18 205 morts et 49 645 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et causé des destructions massives d'infrastructures et une "catastrophe humanitaire sans précédent", selon des sources palestiniennes et onusiennes. N.S.

UNION EUROPÉENNE :
**DES PROJETS
SIONISTES
"MENACENT
L'ÉQUILIBRE
RELIGIEUX"
À EL-QODS**

L'Union européenne (UE) a déclaré, avant-hier, que les projets de colonisation sionistes à El Qods occupée "menacent de saper l'équilibre religieux existant dans la ville". C'est ce qui ressort d'un communiqué conjoint du représentant de l'Union européenne dans les territoires palestiniens, Alexander Stutzmann, et des chefs de mission des pays de l'Union européenne en Palestine. "Un certain nombre de projets (sionistes) prévus dans et autour de la vieille ville (d'El Qods) menacent de changer définitivement le caractère de nombreux lieux saints et de saper l'équilibre religieux existant", constate le communiqué. Il avertit que "la poursuite de la mise en œuvre de ces plans pourrait avoir un impact néfaste sur les Lieux saints (...), et constituerait également une menace sérieuse pour le statut spécial" d'El Qods. "L'Union européenne appelle à la préservation du statu quo et du caractère spécial (d'El Qods) et de sa vieille ville, ainsi que le caractère sacré de ses Lieux saints", indique le communiqué. Depuis le 7 octobre dernier, Ghaza fait l'objet d'une agression sioniste sans précédent qui a fait plus de 18 000 martyrs et près de 50 000 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes. N.S./avec APS

DANS UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LE PRINCE HÉRITIER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'ENQUIERT DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ÉMIR DU KOWEÏT

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, un entretien téléphonique avec le prince héritier de l'Etat du Koweït, Cheikh Mishaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, lors duquel il s'est enquis de l'état de santé de l'Emir du Koweït, Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, mardi, un entretien téléphonique avec le prince héritier de l'Etat du Koweït, pays frère, Cheikh Mishaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, lors duquel il s'est enquis de l'état de santé de son frère, l'Emir de l'Etat du Koweït, Nawaf al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, lui souhaitant ainsi qu'au peuple koweïtien frère bien-être, santé et prospérité", lit-on dans le communiqué. De son côté, le prince héritier a exprimé "ses remerciements et sa gratitude au Président de la République pour ces nobles sentiments, lui souhaitant ainsi qu'au peuple algérien davantage de progrès et de prospérité", ajoute le communiqué.

R.N.

POUR DÉVELOPPER SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE L'ITALIE EST PRÊTE À SOUTENIR TOUTES LES INITIATIVES

Le vice-ministre italien des Entreprises et du "Made in Italy" Valentino Valentini a souligné lundi à Oran la disposition de son pays à "soutenir toutes les initiatives, que ce soit dans la fabrication automobile ou dans d'autres domaines devant développer les relations entre l'Algérie et l'Italie". Valentino Valentini a ajouté lors de son intervention à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de l'usine automobile de marque italienne Fiat à la zone industrielle de la commune de Tafraoui, dont le ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique Ali Aoun a supervisé, qu'il est "très satisfait de la présence des compagnies italiennes en Algérie et nous œuvrons à soutenir ce genre d'initiatives, soit dans le domaine de la fabrication automobile ou dans d'autres domaines devant développer les relations bilatérales". Le même responsable a relevé dans ce contexte que l'Italie a lancé la concrétisation d'un plan de développement des relations de coopération avec l'Afrique dit "plan Mattei", "à partir de l'Algérie, en tant que portail de l'Afrique".

R.N.

LE PLAFOND DES REMBOURSEMENTS PASSE À 5 000 DA

Lancement de la deuxième version de la carte Chifa

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a annoncé, hier, le lancement de la deuxième version de la carte Chifa, avec une augmentation des remboursements de 3 000 à 5 000 DA par ordonnance.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de cette deuxième version de la carte Chifa, le ministre a indiqué que "parallèlement à l'émission de la version développée (deuxième) de la carte Chifa, un nouveau système d'information a été mis en place permettant d'augmenter le plafond des remboursements de 3000 DA à 5000 DA/ordonnance", précisant que ce remboursement "concerne toutes les cartes Chifa, anciennes ou nouvelles". Soulignant que cette mesure entrera en vigueur "dans une semaine", Bentaleb a précisé que ce nouvel acquis "constitue un autre jalon qui s'ajoute aux efforts du secteur pour concrétiser les engagements du président de la République, notamment le 42^e engagement lié à la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite".

La nouvelle version de la carte Chifa se distingue par une plus grande capacité de stockage, la puce de la carte contenant les 40 dernières ordonnances électroniques du bénéficiaire et de ses ayants droit, en plus des détails des médicaments délivrés. La carte offre, en plus, une plus grande intégration avec les applications intelligentes et les plateformes numériques dédiées aux services de sécurité sociale, permettant un paiement plus rapide et plus facile



dans le cadre du système du tiers payant. Le ministre a rappelé que la carte Chifa, utilisée par plus de 30 millions de bénéficiaires, est devenue un outil pratique pour le citoyen à la faveur de son rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité des services prodigués pour

l'assuré social et ses ayants droit. Il a rappelé, en outre, l'existence de 12 538 pharmacies conventionnées, 36 cliniques de chirurgie cardiaque, 222 centres d'hémodialyse, 344 entreprises de transport sanitaire, 3 827 médecins privés conventionnés, 119 mater-

nités et 682 opticiens spécialisés dans la fabrication de lunettes pour enfants scolarisés et préscolarisés, ainsi que les ayant droit des assurés sociaux à faible revenu et ce, dans le cadre de la prise en charge des assurés sociaux.

N.S.

PRÉVENTION, INTERVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Brahim Merad présente un projet de loi fixant les nouvelles règles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, hier, que le projet de loi fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable vise à renforcer le cadre juridique pour relever les nouveaux défis. Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée à la présentation de ce projet de loi, Merad a précisé que le projet de loi "est issu du 33^e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il a souligné la nécessité d'ouvrir à assurer un cadre de vie de qualité qui requiert le développement durable, la préservation de l'environnement et la protection des richesses que recèle notre pays."

Il a ajouté que "l'Algérie, de par sa position géographique et au vu des phénomènes naturels qu'elle enregistre, est exposée à un nombre de risques majeurs nécessitant une gestion appropriée, ce qui s'est produit, a-t-il rappelé, au cours des dernières années avec les incendies et les inondations qui ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels, et où l'Algérie fut amenée à dépenser pas moins de 35 mil-

liards de dinars par an au titre de l'intervention post catastrophe."

Le ministre a affirmé qu'"il y a une faiblesse du cadre juridique relatif à la gestion des risques majeurs, notamment en matière de prévention et de prévision des risques, sachant que la loi n°4-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs connaît plusieurs insuffisances en raison notamment de l'absence d'objectifs précis pour réduire les effets des risques majeurs, d'un calendrier d'exécution et de mécanismes de mise en œuvre outre le fait de ne pas définir les responsabilités de chaque secteur et les modes de financement".

Il a également évoqué "l'apparition de nouveaux risques, notamment climatiques, technologiques, et cybernétiques, en plus de son incompatibilité avec certains accords internationaux auxquels l'Algérie a adhéré, dont l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre de Sendai", estimant que "pour cette raison, il était nécessaire de renforcer la base juridique et institutionnelle, et d'accélérer l'élaboration des textes d'application des lois en vigueur, en fonction de nos caractéristiques nationales et de manière à permettre de lever tous

les obstacles et de définir les responsabilités". Evoquant la teneur du nouveau projet de loi, le ministre a affirmé que ce texte "est composé de 9 chapitres comprenant 92 articles, dont 24 nouveaux articles et 66 autres reformulés", soulignant qu'il vise à remédier aux insuffisances enregistrées dans la loi en vigueur à travers "la définition des objectifs stratégiques et l'appréhension des risques, le respect de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai, l'introduction de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique outre les risques cybernétiques et biotechnologiques, portant ainsi le nombre de risques, a-t-il précisé, de 10 dans la loi en vigueur à 18 dans le nouveau projet de loi".

Le même projet vise également à "définir les moyens de financement, investir davantage dans la prévention et la prévision, améliorer la gouvernance à travers la répartition et la définition claire des responsabilités et des tâches, ainsi que la coordination entre les secteurs, activer la participation de la société civile, consacrer le concept de prévention, d'intervention et renforcer la capacité de résilience au lieu du concept de gestion des catastrophes.

R.N./avec APS

URBANISME

Belaribi sur le terrain du projet de «Media City»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, avant-hier, une visite d'inspection du projet de la cité médiatique "Media City" à Alger, où il s'est réuni avec les bureaux d'études, les entreprises de réalisation et les responsables du projet, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence de l'ensemble des intervenants, notamment la Direction des ressources en eau (DRE) et Algérie Télécom (AT), la Direction des équipements publics, ainsi que le directeur général des équipements publics au niveau central, le bureau d'études a présenté un exposé détaillé sur les études réalisées relatives aux travaux d'aménagement extérieur, ainsi que sur le taux d'avancement des travaux relatifs à l'aménagement. Il a été également question des obstacles techniques, notamment le transfert des réseaux et des canalisations qui traversent l'assiette du projet. Les travaux de réalisation de la canalisation principale en béton qui couvrira l'écoulement des eaux sur



une superficie totale de 75 ha (écoulement des eaux pluviales et des eaux d'assainis-

sement), la production de près de 250 de ces canalisations en béton de dimension

2x2 m, ayant été achevée. Lors de sa visite d'inspection, Belaribi a donné des instructions à tous les intervenants, à l'effet d'améliorer la gestion des travaux d'aménagement extérieur, de réaliser toutes les canalisations au niveau de l'assiette du projet, de transférer tous les câbles et les canalisations qui entravent l'opération de réalisation, et ce, après l'approbation d'un nouveau plan pour l'opération de transfert des réseaux, notamment le réseau d'électricité, l'alimentation en eau potable (AEP), ainsi que le réseau de la fibre optique. Au terme de sa visite, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'une bonne préparation de l'infrastructure qui permettra de faciliter le lancement des travaux de réalisation de la cité médiatique. **R.N.**

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UPS

NASSIMA ARHAB PLÉBISCITÉE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SECRÉTARIAT PERMANENT

Le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-ups a plébiscité l'Algérienne Nassima Arhab, à la majorité, au poste de secrétaire générale, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises. Le plébiscite de Mme Arhab, qui occupe le poste de secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, a eu lieu à l'issue de la 2^e session de la Conférence africaine des start-up, tenue du 5 au 7 décembre à Alger, avec la participation des représentants de 32 pays africains, ajoute le communiqué. Le secrétariat général permanent de la Conférence veillera à assurer le suivi et l'exécution des recommandations du Conseil ministériel africain ayant réuni à Alger les ministres africains chargés des startups et de l'innovation, y compris la commission de l'Union africaine (UA) en charge de l'enseignement, des sciences et de l'innovation et des représentants des organes de l'ONU, de la société civile et du secteur privé en Afrique, a précisé la même source. **N.S.**

EXPOSITION HORTICOLE "EXPO DOHA- 2023"

Ahmed Attaf visite le pavillon de l'Algérie et de la Palestine

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a visité le pavillon de l'Algérie à l'exposition horticole "Expo Doha-2023" organisée au Qatar, et ce, en marge de sa participation, en tant que représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Forum de Doha, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Le ministre a visité les différents stands du pavillon

algérien "où il a reçu des explications, en images, sur les différentes espèces végétales que recèle notre pays, les techniques agricoles et horticoles et les méthodes de lutte contre la pénurie d'eau", outre plusieurs œuvres artistiques et des images sur les monuments et sites touristiques nationaux, ajoute la même source. Après avoir remercié les responsables du pavillon, Attaf a salué "hautement leurs efforts et leur dévouement pour présenter l'image, la plus fidèle et expressive, de l'Algérie, au passé glorieux, au présent riche et à l'avenir prometteur", souligne le communiqué. A la même occasion, Ahmed Attaf a visité le pavillon de l'Etat du Qatar où il a félicité les responsables qataris pour le grand succès de cette exposition internationale qui a mis en avant l'importance de la communication, de la coopération et du partage des

expériences pour un avenir durable pour toute l'Humanité. Le ministre des Affaires étrangères a également visité le pavillon de l'Etat frère de la Palestine, "pour exprimer la solidarité permanente de l'Algérie et son soutien constant aux frères palestiniens, face à l'injustice, à l'agression et aux tentatives répétées visant à effacer leur identité et leur existence sur leur terre originelle", conclut le communiqué. **N.S.**

INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES

Aoun insiste sur le respect des délais accordés aux investisseurs et producteurs

Le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique Ali Aoun a insisté lundi à Oran sur la nécessité de faciliter les mesures d'enregistrement des nouveaux médicaments et leur contrôle, dans les délais impartis. Supervisant l'inauguration de l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharma-

ceutiques, dans la commune de Bir El-Djir, baptisée du nom du Moudjahid défunt Benyoucef Benkhedda, à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le ministre a mis l'accent sur "l'importance du respect des délais accordés aux investisseurs et producteurs de médicaments pour

l'enregistrement des nouveaux médicaments et leur contrôle". Il a ajouté: "Il n'est pas acceptable de conserver un dossier plus d'un mois pour l'enregistrement et le contrôle des médicaments et aucune excuse ne peut être acceptée pour restreindre les services fournis par l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharma-

ceutiques aux investisseurs et producteurs de médicaments". En marge, des conventions ont été signées entre l'Agence Nationale des produits Pharmaceutiques et les universités d'Oran 1, d'Alger 1 et de Tlemcen pour effectuer des stages de formation au profit des étudiants en pharmacie, biologie et chimie, ainsi que pour échanger

des expériences et mener des recherches. L'annexe située à proximité de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) 1er novembre 1954 comprend un bloc administratif, des laboratoires et d'autres services, tels que les services physico-chimiques, pharmaceutiques et microbiologiques. **R.N./avec APS**

AWARD REVIEW TELECOM :

Le P-DG d'AT reçoit le prix "Africa CEO Merit Leader of the Year 2023"

Le président-directeur général d'Algérie Télécom (AT), M. Adel Bentoumi, a été récompensé du prix "Africa CEO Merit Leader of the Year 2023", lors de la cérémonie "Award Review Telecom", qui s'est tenue jeudi dernier à Dubaï, dans le cadre du 17^e "Telecom Review Leaders' Summit", a indiqué mardi l'entreprise publique dans un communiqué. "Cette prestigieuse récompense témoigne de la reconnaissance, de l'engagement et du leadership exceptionnels de M. Bentoumi dans le secteur des télécommunications en Algérie", souligne le communiqué. Adel Bentoumi a indiqué, à cette occa-

sion, que "cette reconnaissance témoigne des efforts soutenus d'Algérie Télécom pour innover, offrir des services à valeur ajoutée et contribuer au développement du secteur des télécommunications en généralisant le déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH) à travers l'ensemble du territoire national". "Je partage ce prix avec l'ensemble des employés qui ont rendu cela possible grâce à leur dévouement et engagement et nous sommes convaincus que notre engagement envers l'excellence continuera de nous guider, en nous concentrant sur les trois axes stratégiques du ministère de la Poste et des

Télécommunications : offrir une technologie de pointe aux Algériens, rendre cette technologie accessible grâce à des offres abordables et améliorer continuellement la qualité de service de la connectivité internet et des services offerts à nos clients", a-t-il ajouté. Le "Telecom Review Leaders' Summit, l'un des événements les plus importants de l'industrie des TIC, réunit les principaux décideurs, acteurs et équipementiers du monde pour discuter des dernières tendances et enjeux qui façonnent le paysage des télécommunications dans le monde. **N.S.**



SELON LES NATIONS UNIES UN TIERS DE LA NOURRITURE MONDIALE EST MENACÉ PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les Nations Unies élaborent une feuille de route pour lutter contre la faim dans le contexte de la crise climatique, qui comprend une réduction de 25 pour cent des émissions de méthane provenant du bétail et une réduction de moitié du gaspillage alimentaire. La production alimentaire est actuellement très vulnérable aux impacts de la crise climatique, des recherches suggérant que jusqu'à un tiers de la nourriture mondiale pourrait être menacée par le réchauffement climatique. Les Nations Unies ont déclaré que la réforme des systèmes alimentaires mondiaux constituerait une étape majeure pour limiter la hausse des températures mondiales, alors qu'elles élaboraient la première série d'une feuille de route visant à assurer l'alimentation et l'agriculture tout en restant dans la limite de 1,5 degré Celsius. L'agriculture et l'élevage sont également d'importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre, contribuant directement à environ un dixième de la production mondiale totale de carbone, et plus du double si l'on inclut la conversion des habitats naturels vers l'agriculture. Cependant, les Nations Unies se sont jusqu'à présent abstenues de préciser comment le monde sera capable de répondre aux besoins alimentaires d'une population croissante, qui devrait atteindre 10 milliards de personnes d'ici 2050, et de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre à zéro, ce dernier exigeant limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. « Nous devons œuvrer pour réduire la faim et rester dans la limite de 1,5 degré Celsius, car il s'agit de rétablir l'équilibre des systèmes alimentaires mondiaux », a déclaré Maximo Torero, économiste en chef de la FAO, au journal Guardian. Par exemple, a-t-il ajouté, dans certaines parties du monde, il y a une consommation excessive de protéines, mais dans d'autres régions, les gens n'en consomment pas suffisamment. Certaines régions pourraient donc bénéficier d'une utilisation moindre d'engrais chimiques, tandis que d'autres n'en utilisent pas suffisamment. "Dans certaines régions, l'élevage devrait être intensifié, mais dans d'autres, l'accent devrait être mis sur la restauration des pâturages dégradés", a-t-il poursuivi. Il élaborera une feuille de route au cours des deux ou trois prochaines années, en commençant par un document publié lors de la conférence COP28 à Dubaï qui contient 20 objectifs principaux à atteindre entre 2025 et 2050, mais avec peu de détails sur la manière de les atteindre, tout en il expliquera plus en détail comment les réaliser. Aspirations pour les futurs segments lors des deux prochains sommets de la COP. La feuille de route repose sur plusieurs objectifs, notamment réduire les émissions de méthane provenant du bétail de 25 pour cent d'ici 2030, garantir que toutes les pêcheries du monde soient gérées de manière durable d'ici 2030, fournir à tous une eau potable sûre et abordable d'ici 2030 et réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2030, et éliminer l'utilisation de la biomasse traditionnelle pour la cuisine d'ici 2030.

Torero a déclaré : "Le plan n'inclura pas d'appels à l'imposition d'une taxe sur la viande, comme certains experts l'ont demandé, mais il étudiera des mesures visant à imposer des taxes sur le sucre, le sel et les aliments ultra-transformés, et à améliorer l'étiquetage nutritionnel." "Davantage de financements climatiques devraient être alloués à l'agriculture, qui ne représente aujourd'hui qu'environ 4% du financement climatique", a-t-il ajouté, appelant également à une utilisation plus efficace des terres et des ressources agricoles.

R.E. / avec Agences

MOHAMED ARKAB DEPUIS DOHA (QATAR) :

L'Algérie cherche à reconstituer ses réserves d'hydrocarbures

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a confirmé, lors de sa participation à la 12^e session de la Conférence arabe de l'énergie, à Doha, la capitale qatarie, que l'Algérie s'emploie à reconstituer ses réserves de pétrole et de gaz, afin de répondre à ses besoins locaux et augmenter ses exportations à l'étranger.



Le ministre a indiqué, à cette occasion, que le plan stratégique de développement du secteur énergétique et minier en Algérie plaçait la sécurité énergétique au premier rang de ses priorités. Arkab a ajouté que les projets tiennent compte du double défi auquel l'Algérie est confrontée, qui est d'abord de couvrir la demande locale en énergie, et de contribuer efficacement au développement économique et industriel du pays « en maintenant nos exportations, notamment de gaz au niveau optimal, et en travaillant pour remplir nos obligations envers les clients à l'étranger. » Arkab a précisé que le plan de développement en question repose principalement sur « le renouvellement des réserves et de la production

d'hydrocarbures de l'Algérie et le développement d'activités génératrices de richesses, telles que la pétrochimie, le raffinage et le développement de l'industrie des produits miniers. » Il a ajouté que les réformes structurelles actuellement engagées « visent à diversifier notre économie, à réduire la dépendance à l'égard des revenus pétroliers et à intensifier les efforts pour fabriquer localement des intrants pour les activités énergétiques. » Il a souligné l'inclusion de la transformation énergétique comme objectif prioritaire à travers l'introduction d'énergies nouvelles et renouvelables et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans le but de développer le mix énergétique national et d'améliorer

les moyens de production d'électricité, « ce qui nous permet de préserver les ressources naturelles pour les générations futures et allouer des ressources supplémentaires qui peuvent être réorientées vers l'exportation. » Le ministre a expliqué que l'Algérie met en œuvre le programme national des énergies renouvelables, dont la capacité totale devrait atteindre environ 15.000 mégawatts d'ici 2035, dont 6.000 mégawatts au cours de la période 2023-2027. Il a souligné que le pays, de par sa situation géographique, dispose du plus grand réservoir d'énergie solaire au monde, en plus de son potentiel en hydrogène vert, ce qui permet son intégration rapide dans la dynamique régionale de l'hydro-

gène. Sur un autre chapitre, Arkab a expliqué que l'Algérie s'est engagée à réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et que parmi les projets lancés dans ce cadre figure un projet de réduction des émissions de gaz de combustion, « puisque nous avons atteint une réduction de 1% par rapport à l'actuel de 3 % », dira-t-il. Le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué, enfin, que la Conférence arabe de l'énergie constitue une plateforme de dialogue et d'échange de vues sur les questions liées au secteur énergétique et les défis futurs pour assurer l'approvisionnement énergétique à long terme, à la lumière des défis actuels et enjeux futurs et les changements géopolitiques.

M.H.

ADJUDICATION DE TITRES MINIERS

140 offres techniques en lice pour 31 sites miniers



L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a déclaré éligibles 140 offres techniques sur les 165 reçues, dans le cadre de l'appel d'offres national et international pour la mise

en adjudication de 31 permis miniers pour exploration de plusieurs types de minéraux. La séance publique d'ouverture des plis s'est déroulée lundi au siège du ministère de l'Energie et des

Mines. Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture des plis, le président de l'ANAM, Mourad Hanifi, a souligné que pour cet appel d'offre, il a été mis en adjudication, entre autres, six sites de baryte, matière essentielle pour l'industrie pétrolière. Cette 54^e session, concerne des sites miniers de baryte, de sable, de tuf et de calcaire, situés dans les wilayas de Béni Abbas, Tébessa, M'sila, El M'ghair, Oum El Bouaghi, Tlemcen, Guelma, Ouargla, Illizi, Tindouf et Souk Ahras. Les soumissionnaires des offres techniques déclarés éligibles, conformément aux dispositions du cahier des charges, ont été invités à déposer leurs offres financières le 27 décembre prochain. A noter que l'ouverture des plis des offres techniques a eu lieu en séance publique, et en présence des soumissionnaires, d'un huissier de justice et des représentants de la presse nationale.

APS

BÉJAÏA - TIZI-OUZOU- BOUIRA- BLIDA

Commémoration du 11 décembre 1960

L'évènement a été marqué par l'inauguration d'infrastructures éducatives, sportives, de santé et l'organisation notamment d'expositions de photos de Chouhadas et de Moudjahidine.

La commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, lundi, dans les wilayas du Centre du pays, a été marquée par l'inauguration et le lancement de nouveaux projets de nature à relancer la dynamique de développement et l'économie, ont constaté les correspondants de l'APS. En effet, le développement a été au centre des festivités commémoratives de cet événement historique, à travers différentes wilayas du Centre, où de nombreux projets économiques et de développement ont été réceptionnés, tandis que d'autres ont été lancés en travaux. Des visites ont en outre été effectuées par les autorités locales à des membres de la famille révolutionnaire, dont des moudjahidine (hommes et femmes) et des veuves de Chouhada, en guise de reconnaissance pour leurs sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie. Dans la wilaya de Blida, l'opportunité a donné lieu à l'inauguration d'un stade dans la commune de Chebli, en plus de la distribution d'équipements sportifs et l'organisation de visites à plusieurs moudjahidine de la région, dont le moudjahid Mohieddine Amer à El



Affroun, et la veuve du moudjahid Saidani Mohamed dans la commune d'OueldYaich. Plusieurs projets de développement ont été inaugurés et baptisés du nom de chouhada de la Révolution nationale, à Djelfa, à l'instar de l'école primaire de la cité "Ittarate"(Cadres) du chef-lieu de wilaya et une unité secondaire de la protection civile, à cela s'ajoute l'animation d'activités culturelles, dont une exposition de photos de chouhada et de moudjahidine, un récital de poèmes et de chants nationaux, et une visite au moudjahid SaidDjallah. A Médéa, la célébration du 63e anniversaire des événements du 11 décembre 1960 a été marquée par la baptismation d'un établissement de l'enseignement moyen de la commune de Draa-Smar, du nom du moudjahid décédé Mohamed SeghirCherair. Une cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs suivi de la lecture de la "Fatiha" à la mémoire des chouhadas de la wilaya IV historique a eu lieu dans la matinée au cimetière des martyrs du

chef-lieu de wilaya. De nombreux moudjahidine ont été, par ailleurs, honorés dans la wilaya de Boumerdes, tandis que les autorités locales ont procédé, à Tipasa, à la pose d'une gerbe de fleurs, suivie de la lecture de la "Fatiha" au niveau de la stèle commémorative des chouhada de la wilaya. A Tizi-Ouzou, l'opportunité a été marquée par l'inauguration d'un centre de transfusion sanguine à l'EPH lghilahriz de Tighzirt, au Nord de la wilaya. La célébration de cette date historique a aussi donné lieu à la remise des clefs de logements de fonction pour une soixantaine (60) de médecins spécialistes. Quatre (4) moudjahidine, Amar Kara, Mohamed Mansouri, AldjiaMeslem, et la famille du défunt moudjahid Ali Nechak, ont été honorés à cette occasion par les autorités locales. A Bouira, un stade communal à Dechmia a été réceptionné et un projet d'aménagement dans la ville de Ben S'haba a été mis en service. Un nouveau siège de l'office national d'assainissement (ONA) a également été

inauguré dans la matinée par les autorités locales. Des commémorations multiples ont aussi marqué la célébration du 63eme anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 à Bejaia, caractérisées autant par des cérémonies de recueillements à la mémoire des martyrs que par d'autres activités. L'occasion a notamment donné lieu à la mise en service d'une entreprise d'hygiène communale spécialisée, vouée non seulement à la collecte des ordures urbaines mais chargée aussi, de créer et d'aménager les espaces verts, outre la pose de la première pierre de réalisation d'une pêcherie, la première du genre dans la wilaya, érigée pour y accueillir et commercialiser toutes les captures et contribuer à la réorganisation de tout le secteur halieutique. A El-kseur, le club de football local a procédé à l'organisation de tournois de vétérans, ayant réuni le MOBejaia, Elkseur et deux sélections, l'une issue de Libye et l'autre de Tunisie.

R.R.

GHARDAÏA

Inauguration du nouveau siège de la CRMA

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), veut être un acteur privilégié du monde agricole qui s'inscrit davantage dans la politique du secteur agricole et du développement rural du pays, a affirmé lundi à Ghardaia, le DG de cet établissement, Cherif Benhabilles. S'exprimant en marge de l'inauguration du nouveau siège de la Caisse régionale de mutualité agricole de Ghardaia, à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le DG de la CNMA accompagné du wali de Ghardaia, Abdelah Abinour a rappelé que cet établissement, spécialisé dans l'assurance "vise à sécuriser et à accompagner le monde agricole et rural dans sa dynamique de développement durable". Et d'ajouter que la CNMA qui est devenu un établissement moderne et structuré qui assure et sécurise l'ensemble des secteurs liés au domaine du monde agricole et rural, s'engage à assister les agriculteurs et éleveurs et de mettre à leur disposition, par leur participation, des produits d'assurance couvrant leurs besoins en assurance. Il a cité, parmi les perspectives de développement de l'assurance agricole participative et autres axes d'innovation, le développement de l'assurance multi-

risque climatique (grêle, gel, vents violents, vents de sable, sécheresse et hautes températures), l'intégration des outils modernes pour améliorer l'efficacité de la prestation d'assurance, l'assurance et son attractivité pour les professionnels agricoles et autres clients. "Notre déplacement sur le terrain a pour objectif de sensibiliser les acteurs du monde agricole à l'assurance agricole et améliorer le taux de pénétration de l'assurance agricole au niveau des diffé-

rentes filières de l'agriculture, notamment sahariennes et stratégiques", a-t-il souligné à l'APS. "Nous assignons également pour objectifs d'augmenter la productivité, en s'engageant auprès des professionnels de l'agriculture à les assister lors des campagnes de sensibilisation de l'offre en produits d'assurance en programmant des journées de formation et d'information", a ajouté le même responsable.

APS

ORAN : AIR ALGÉRIE

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES AGENCES DE VOYAGES

Le Directeur Général d'Air Algérie, M. Yacine Benslimane, a tenu une réunion de travail avec les représentants des agences de voyage à la Direction régionale de la compagnie à Oran, consacrée à l'examen et au renforcement de la coopération entre les deux parties, a indiqué lundi un communiqué d'Air Algérie. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres de la compagnie, a permis aux deux parties "de dialoguer et de se concerter dans le but de renforcer le partenariat et

de promouvoir la coopération", notamment la présentation et l'explication des attentes et des orientations des agences de voyage, premier partenaire d'Air Algérie, ainsi que l'écoute de leurs préoccupations. La réunion vise, également, à tirer avantage des expériences de ces agences, notamment dans le contexte des défis auxquels est confronté le transport aérien, notamment la concurrence entre les compagnies aériennes, ajoute la même source, soulignant que les réunions de travail avec les agences de

TIARET:

L'AGRICULTURE, L'INVESTISSEMENT, L'ÉDUCATION ET L'HABITAT, EN TÊTE DES PRIORITÉS

La priorité sera accordée aux secteurs de l'agriculture, de l'investissement, de l'éducation nationale et de l'habitat dans le programme de développement de 2024 dans la wilaya de Tiaret, a souligné, dimanche, le wali, Ali Bougherra. Lors de la cérémonie d'installation de cinq nouveaux chefs de daïras, désignés dans le cadre du mouvement partiel opérée dernièrement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le wali a annoncé la tenue des réunions hebdomadaires pour l'examen de la situation de ces secteurs, le recensement des dysfonctionnements et des entraves et la recherche de solutions. M. Bougherra a indiqué que le secteur de l'Agriculture fait face à de grands défis nécessitant un travail de terrain des cadres du secteur pour se rapprocher des agriculteurs, connaître de près leur situation et les informer des avantages offerts par l'Etat dont notamment les crédits consacrés pour la concrétisation de projets structurants. Il a affirmé que toutes les questions seront soulevées, une fois le problème du foncier réglé. Pour ce qui est de l'investissement industriel, il a déclaré que les efforts seront concentrés l'an prochain sur le rattrapage du retard à travers le lancement des projets à l'arrêt et en suspens. Valorisant les efforts déployés dans le domaine de l'habitat partant du fait que tous les projets inscrits auprès de l'Etat sont en cours de réalisation et que les contrats de propriété ont été délivrés à la plupart des bénéficiaires dans le cadre des affectations sociales d'auto-construction dont le nombre a dépassé 5.600, il a fait savoir que l'accent sera mis à l'avenir sur la remise des actes de propriété en cours d'élaboration pour plus de 33.000 habitations individuelles, ainsi que sur la résorption de l'habitat précaire. Le secteur de l'éducation nationale fera également l'objet d'intérêt malgré l'amélioration notable qu'il a connu cette année, a-t-il encore souligné, citant la mise en œuvre du programme spécial dont a bénéficié le secteur, doté d'une enveloppe financière de 3,3 milliards DA pour la réhabilitation totale des infrastructures scolaires et l'achèvement des nouveaux projets. Le wali a instruit, à cette occasion, les responsables de l'exécutif et les élus locaux d'accorder un bon accueil aux citoyens chaque mardi et de traiter positivement leurs préoccupations formulées directement ou à travers les requêtes adressées au délégué local du médiateur de la République.)

APS

APS

SURDOSAGE, DATE DE PÉREMPTION

LES DANGERS DE L'

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS) ; l'automédication consiste dans le fait qu'un individu recoure à un médicament, de sa propre initiative ou de celle d'un proche, dans le but de soigner une affection ou un symptôme qu'il a lui-même identifié, sans avoir recours à un professionnel de santé. Il s'agit d'un "enjeu de santé public majeur". Aujourd'hui, de nombreuses personnes se tournent vers l'automédication, un réflexe devenu courant et pratique dans bien des situations, mais qui présente toutefois un risque pour la santé. Pratiquer l'automédication n'est pas forcé-

risque lorsqu'on consomme un médicament en pensant parfois bien connaître les signes. Mais une toux que l'on prend pur une toux allergique peut, par exemple, être le fait d'une acidité gastrique... qui ne sera pas traitée par un traitement contre l'allergie saisonnière. De plus, la tentation de poursuivre ce traitement au-delà de la durée conseillée peut retarder une prise en charge médicale nécessaire.

« Un problème de conservation et/ou de dosage. Les médicaments conservés à la maison le sont parfois dans un lieu peu adapté à sa conservation optimale (trop humide, trop chaud). Certains sont aussi parfois périmés mais toujours accessibles. Enfin, se servir dans son armoire à pharmacie peut aussi nous induire en erreur, et nous faire choisir un médicament du même type (un anti-inflammatoire, par exemple) sans adapter l'utilisation, la posologie, la durée de traitement. Ces mauvaises utilisations peuvent entraîner des dangers, qui peuvent aller d'une simple absence d'efficacité sur les symptômes en cours à un surdosage toxique », souligne le site spécialisé en santé.

LES PRÉCAUTIONS EN CAS D'AUTOMÉDICATION

Différents conseils (plus ou moins pertinents) peuvent être prodigués au sujet de l'automédication. Il est recommandé d'acheter toujours ses médicaments en pharmacie, ne pas prendre le traitement prescrit pour une autre personne, même si les symptômes sont identiques, la cause peut être différente, et la réaction à certains médicaments aussi. Préciser la prise éventuelle d'autres traitements à son pharmacien, afin d'éviter les cocktails médicamenteux dangereux. Séparer les médicaments d'automédication et ceux de prescriptions, avec l'aide d'un pharmacien si besoin, il est plus sécuritaire d'entreprendre un tri entre les médicaments sans ordonnance et ceux qui ont nécessité une prescription. Cela permettra d'accéder rapidement et sans risque de se tromper de médicaments et de mettre à part ceux qui relèvent d'une prescription. Il est recommandé de lire attentivement la notice pour connaître le dosage adapté ; tous les médicaments, même d'automédication, comportent des contre-indications et un dosage à respecter. Ainsi, certains médicaments ne sont pas adaptés aux enfants, à la femme enceinte, ou encore à des personnes suivant d'autres traitements. Il faut donc prendre le temps de bien lire la notice. Pour éviter les dérives de l'autodiagnostic, il faut mettre en place des règles : Ne pas prendre le traitement sur une durée supérieure à 48 heures ; Si les symptômes persistent, il faut aller consulter son médecin. Vérifier la date de péremption des médicaments ; Cependant, il faut garder en tête que cette façon de faire n'est pas une fin en soi, mais elle permet aux personnes d'adapter un comportement d'autovigilance. Elles développent un comportement de prévention et sont plus attentives à leurs symptômes. L'automédication est un aspect de l'autovigilance, mais elle n'est qu'une première réponse.

AVEC L'IBUPROFÈNE, PAS D'AUTOMÉDICATION !

Même s'il est accessible sans ordonnance, ce médicament présente des effets secondaires, des contre-indications et des restrictions d'utilisation à connaître pour l'utiliser en toute sécurité. Avec l'ibuprofène, pas d'automédication !

L'ibuprofène est un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) très utilisé pour diverses indications thérapeutiques : Le traitement des douleurs légères à modérées, c'est un antalgique dit de palier I, qui est utilisé pour soulager les douleurs dentaires, les maux de tête ou encore la migraine ; Le traitement de l'inflam-

mation, par exemple dans l'arthrose ou les lombalgies, dans les entorses ou les tendinites. Certains dosages de l'ibuprofène sont disponibles, sous forme de génériques ou intégrés dans différentes spécialités pharmaceutiques, seul ou associé à d'autres principes actifs. Certaines spécialités contre le rhume par exemple contiennent de l'ibuprofène associé à un vasoconstricteur. Parallèlement, d'autres dosages de l'ibuprofène ou d'autres AINS sont également couramment prescrits, mais ils sont presque tous soumis à prescription médicale, sauf le flurbiprofène pour traiter certains maux de gorge et l'aspirine. Par sa facilité d'accès, l'ibuprofène est souvent utilisé en automédication dans différents contextes. Pourtant, son usage doit respecter certaines règles pour éviter tout risque médicamenteux. En effet, la prise d'un AINS n'est pas anodine. Les contre-indications et les restrictions d'utilisation sont beaucoup plus nombreuses que celles du paracétamol. Parmi les contre-indications à l'ibuprofène, se retrouvent notamment : Un âge inférieur à 15 ans ; La grossesse à partir du 6ème mois ; L'allaitement maternel ; Des atteintes gastro-intestinales, comme un ulcère gastro-duodéal ou une maladie de Crohn ; Une insuffisance hépatique ou cardiaque ; Une maladie rénale chronique. Même autorisés, l'utilisation des AINS doit être prudente chez les femmes en âge de procréer et au début de la grossesse. De plus, les AINS sont déconseillés en cas d'infection. Avant de prendre un AINS, y compris l'ibuprofène, il faut demander l'avis du médecin ou du pharmacien quel que soit le contexte, quelle que soit la dose et quelle que soit la durée du traitement. Pas d'automédication avec l'ibuprofène!

DES ANTIBIOTIQUES SANS PRESCRIPTION MÉDICALE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté le 23 novembre 2023 sur un mauvais usage trop répandu des antibiotiques, qui entraîne une baisse de leur efficacité et renforce l'antibiorésistance. Cela pourrait causer 10 millions de décès à travers le monde d'ici à 2050. "L'antibiorésistance est le phénomène qui consiste, pour une bactérie, à devenir résistante aux antibiotiques. Les bactéries exposées aux antibiotiques évoluent et développent des mécanismes de défense qui leur permettent d'échapper à leur action". L'une des choses qui favorisent le plus l'antibiorésistance est le mauvais usage des antibiotiques, prescrits encore trop souvent pour des infections non bactériennes ou consommés en automédication. En 2019 déjà, l'OMS se montrait inquiète : "Un nombre croissant d'infections, comme la pneumonie, la tuberculose ou la gonorrhée, la salmonellose, deviennent plus difficiles à traiter. Les antibiotiques utilisés pour les soigner perdent leur efficacité", déplorait-elle. La résistance aux antibiotiques constitue aujourd'hui l'une des plus graves menaces qui pèsent sur la santé mondiale et la sécurité alimentaire. Dans une nouvelle étude, l'OMS montre de plus que les antibiotiques sont encore prescrits pour traiter des maladies comme le rhume (24% des cas), les symptômes grippaux (16% des cas), le mal de gorge (21% des cas) et la toux (18%). Cette étude a été menée dans 14 pays, surtout en Europe de l'Est et en Asie centrale. "Alors que la résistance aux antimicrobiens est un phénomène naturel, le développement et la propagation des

super-bactérie, utilisation de médicaments pour prévenir les infections post-opératoires", a déclaré notre région. "C'est pour protéger les patients, pour protéger les mauvais usages, pour empêcher la propagation des antibiotiques", a-t-il déclaré. La division des maladies infectieuses avertit que l'alerte : sans surveillance aux antibiotiques, les bactéries résistent. L'Institut de Prévention et de Santé Publique (InSP) ajoute que les personnes ayant des infections bactériennes et des antibiotiques peuvent être traitées. Certains pays ont été utilisés pour une enquête européenne des réponses aux antibiotiques sans prescription. Le manque de médicaments pour les infections bactériennes prendra de la hauteur sans la surveillance et la sensibilisation. Butler.

**ANTIE
CONTRE
LES INFE
COURANT
EFFICACE**

Le niveau é
tiques rend
biotiques rec
les infections
étude men
publiée le 31
Lancet Regi
10.1016/j.la
Les résultats
utilisés pour
chez les enf
caces dans u
son des taux
tiques. Il s'ag
que la pneum
et la méning

EN, HÉPATITES MÉDICAMENTEUSES AUTOMÉDICATION

Les antibiotiques sont accélérés par la mauvaise utilisation des antimicrobiens, ce qui rend les traitements plus difficiles à traiter efficacement, a déclaré l'OMS. Tous les pays dans le monde ont mis en place des réglementations pour contrôler les antibiotiques précieux du monde... Renforcer ces réglementations est la plupart des mauvaises utilisations des antibiotiques", selon le directeur de l'OMS pour l'Europe de la section maladies infectieuses de l'OMS, Robb Butler. L'OMS appelle à une intervention immédiate, la résistance aux antimicrobiens - qui incluent les bactéries - pourrait entraîner des catastrophes, se dit particulièrement préoccupé par les erreurs de prescription, dans 14 pays, environ 8200 personnes ont participé à son étude ont pris des antibiotiques sans prescription médicale. Dans le monde, plus de 40% des antibiotiques sont utilisés sans avis médical. À l'inverse, l'étude équivalente menée par l'Union européenne en 2022 a montré que seuls 8% des patients avaient pris des antibiotiques sans prescription. L'OMS a par ailleurs constaté un manque de connaissance sur les antibiotiques chez de nombreuses personnes, qui ne savent pas comment utiliser les antibiotiques pour la mauvaise utilisation. "Cette étude montre clairement que nous avons besoin d'éducation et d'information sur le sujet", conclut Robb

ainsi les directives mondiales concernant l'utilisation des antibiotiques comme obsolètes et nécessitant des mises à jour. Parmi les régions les plus gravement touchées figurent l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, notamment l'Indonésie et les Philippines où des milliers de décès d'enfants sont recensés chaque année à cause de la résistance aux antibiotiques. L'OMS a déclaré que la résistance aux antimicrobiens (RAM) était l'une des dix principales menaces mondiales pour la santé publique auxquelles l'humanité est confrontée. Chez les nouveau-nés, on estime que trois millions de cas de sepsis surviennent chaque année dans le monde, entraînant jusqu'à 570'000 décès dont bon nombre d'entre eux sont dus au manque d'antibiotiques efficaces pour traiter les bactéries résistantes. À noter que la résistance aux antimicrobiens (RAM) survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites évoluent au fil du temps et ne réagissent plus aux médicaments, rendant plus difficile le traitement des infections et augmentant le risque de propagation des maladies, de formes graves de celles-ci et de décès. Du fait de la résistance aux antimicrobiens, les antibiotiques et autres médicaments antimicrobiens perdent leur efficacité et les infections deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à traiter. Selon l'étude, certains antibiotiques se révèlent désormais inutiles. La ceftriaxone, par exemple, n'est susceptible d'être efficace pour traiter qu'un cas sur trois de sepsis ou de méningite chez les nouveau-nés. La ceftriaxone est également largement utilisée en Australie pour

et de données pour de nouveaux traitements. Cette étude révèle d'importants problèmes concernant la disponibilité d'antibiotiques efficaces pour traiter les infections graves chez les enfants selon l'auteur principal, Paul Turner, directeur de l'unité de recherche médicale Cambodia Oxford à l'hôpital pour enfants Angkor de Siem Reap et professeur de microbiologie pédiatrique à l'université d'Oxford (Royaume-Uni). Il souligne également la nécessité de disposer de données de laboratoire de haute qualité pour surveiller la situation en matière de résistance aux antimicrobiens, ce qui permettra de modifier les directives thérapeutiques en temps opportun.

ATTENTION AUX MÉDICAMENTS ANTIRHUME, MAIS AUSSI AUX SIROPS CONTRE LA TOUX

Plébiscités par les adeptes de l'automédication, les médicaments antirhume sont mis en cause par les experts de santé qui mettent en avant leur dangerosité potentielle. En effet, les vasoconstricteurs - largement utilisés en cas de rhume - pourraient provoquer de rares effets indésirables tels que des AVC et infarctus chez certaines personnes. Les effets secondaires des médicaments anti-rhume type Actifed, Dolirhume ou encore Humex sont rares, mais peuvent être très graves. Dans un communiqué publié le 22 octobre 2023, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé française explique que des

élevée et dans une chambre fraîche aérée régulièrement.

En attendant une décision officielle, il vaut mieux demander conseil directement en officine et avertir les pharmaciens en cas d'antécédents médicaux graves ou de contre-indication comme l'hypertension, le diabète, ou une insuffisance coronarienne. L'ASNM rappelle au passage que ces traitements ne doivent pas être administrés aux enfants de moins de quinze ans et aux femmes enceintes ou qui allaitent. Même les sirops contre la toux, même en vente libre, ne sont pas non plus inoffensifs. Nombre d'entre eux seraient inefficaces, et certains pourraient causer des effets indésirables graves. Environ « 70 % des sirops contre la toux ne servent à rien, mais tous peuvent provoquer des troubles digestifs et des réactions allergiques », préviennent les médecins. Selon une récente étude, « la prise d'un médicament à base de pholcodine, utilisé contre la toux, expose à un risque important de faire une allergie grave aux curares, indiqués lors d'une anesthésie générale, même si l'anesthésie a lieu plusieurs semaines après la prise du médicament. Compte tenu du caractère non indispensable de ces sirops et de l'existence d'alternatives thérapeutiques, nous estimons que leur rapport bénéfice-risque est défavorable ».

ACNÉ : L'ASPIRINE N'EST PAS UN REMEDE DERMATOLOGIQUE !

Les sites de santé spécialisés évoquent aussi un autre phénomène, selon lequel, selon certains internautes, l'aspirine ne servirait pas seulement à soulager des douleurs, elle serait aussi efficace pour venir à bout de l'acné ou des lèvres sèches. Un détournement sans fondement qui représente un réel risque, préviennent les dermatologues. En effet, sur les réseaux sociaux, les astuces beauté ne connaissent pas la crise. Tik Tok et Youtube, notamment, relaient chaque semaine les découvertes, fondées ou non, de jeunes hommes et femmes en quête de partager leurs trouvailles. Parmi elles, une vidéo a interloqué certains professionnels : celle d'une internaute annonçant que des comprimés d'aspirine moulus avec du citron ou du miel traitent l'acné, les fissures de pied, les lèvres sèches ou encore les aisselles trop sombres.

Le traitement, soi-disant fondé sur un savoir ancestral et connu à travers le monde, a été vu plus de 4 millions de fois. La vidéo a toutefois été supprimée à ce jour. Si de nombreux internautes ont confirmé les bienfaits de l'astuce partagée, reprise par des sites de beauté, les dermatologues, eux, semblent bien plus circonspects. Selon la base de donnée publique des médicaments, "L'aspirine est utilisée en médecine pour soulager des "douleurs d'intensité légère à modérée et/ou états fébriles". Mais qu'en est-il de son utilisation contre l'acné, ou les problèmes de peau ? Selon les spécialistes, utiliser de l'aspirine n'aurait pas vraiment de bienfaits. En revanche, il fait courir le risque d'une intoxication aux salicylés - des molécules aux propriétés anti-inflammatoires qui peuvent causer un des troubles plus embêtants qu'un bouton d'acné. Il faut savoir que "cinq comprimés d'aspirine (dosage 1 g) dans un mélange miel et yaourt (30 g), cela représente un pourcentage de l'ordre de 15% d'acide acétylsalicylique", ce qui "fait beaucoup". Les experts qui expliquent être parfois impuissants devant la multitude de vidéos de recettes miracles qui pullulent sur le web rappellent qu'utiliser des médicaments détournés, et par automédication, n'est jamais une très bonne idée et peut s'avérer fatal.

Par Amel B. et Agences

LES ANTIBIOTIQUES

INFECTIONS INFANTILES NE SONT PLUS

Le risque élevé de résistance aux antibiotiques rend les traitements moins efficaces de nombreux antibiotiques commandés par l'OMS pour traiter les infections infantiles. C'est ce que révèle une étude par l'Université de Sydney, publiée le 22 octobre 2023 dans le journal The Lancet Health - Southeast Asia (DOI : 10.1016/S2468-2667(23)00291-1). L'étude a montré que les médicaments pour traiter les infections courantes chez les enfants et les bébés ne sont plus efficaces dans une grande partie du monde en raison de la résistance élevée aux antibiotiques. L'étude a également noté que la résistance aux antibiotiques se concentre généralement sur les adultes et, trop souvent, les enfants et les nouveau-nés sont laissés de côté. Ce qui, selon les chercheurs, laisse très peu d'options

traiter de nombreuses infections chez les enfants, telles que la pneumonie et les infections des voies urinaires. Il en est de même pour la gentamicine qui s'est avérée susceptible d'être efficace dans le traitement de moins de la moitié des cas de sepsis et de méningite chez les enfants. La gentamicine est couramment prescrite avec les aminopénicillines dont l'étude a également montré la faible efficacité dans la lutte contre les infections sanguines chez les bébés et les enfants. La RAM est plus problématique pour les enfants que pour les adultes, car les nouveaux antibiotiques sont moins susceptibles d'être testés sur les enfants et d'être mis à leur disposition. Par ailleurs, les études cliniques sur les antibiotiques se concentrent généralement sur les adultes et, trop souvent, les enfants et les nouveau-nés sont laissés de côté. Ce qui, selon les chercheurs, laisse très peu d'options

"infarctus du myocarde et des accidents vasculaires cérébraux peuvent se produire" après la prise de ces médicaments. Ces traitements dits "vasoconstricteurs" sous forme de gélules visent à désencombrer le nez en agissant de façon à réduire le volume des vaisseaux sanguins. Mais ils peuvent provoquer des effets indésirables graves "quelle que soit la dose et la durée du traitement", précise l'agence. Le rhume reste une maladie bénigne, qui se guérit spontanément au bout de sept à dix jours. Les médicaments anti-rhume ayant un effet sur les symptômes, l'ANSM suggère des gestes simples pour remédier à l'inconfort : une solution de lavage adaptée avec du sérum physiologique couplé à un spray nasal d'eau salée, boire beaucoup d'eau, dormir la tête sur-

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Nigeria bénéficiera du soutien des Etats-Unis dans l'utilisation de l'IA

L'intelligence artificielle s'impose de plus en plus comme un paramètre indispensable sur divers plans dont celui militaire. Les armées y auront recours pour améliorer leur efficacité.

Les Etats-Unis soutiendront le Nigeria dans l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour lutter contre le terrorisme sur son sol. C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée par Paul Dean, secrétaire adjoint principal du Bureau américain de contrôle des armements, de la dissuasion et de la stabilité, le jeudi 7 décembre à Abuja au Nigeria. «Nous voulons encourager les applications positives de l'intelligence artificielle dans l'armée. L'initiative que nous avons lancée le mois dernier avec nos partenaires vise précisément à maximiser la valeur extraordinaire de l'intelligence artificielle dans les applications militaires, tout en veillant à ce que la communauté internationale se rallie à une série de normes de comportement responsable afin de réduire le risque de conséquences involontaires ou d'applications négatives», a indiqué Paul Dean. Ce soutien



intervient alors que l'armée nigériane fait face à une vague de critiques suite à une erreur d'un de ses drones qui a fait une centaine de morts civils dans l'Etat de Kaduna. Les

Etats-Unis, bien que décidés à mettre en place des garde-fous quant à l'utilisation des technologies de pointe telles que l'IA dans le secteur militaire, se veulent un allié de choix pour le Nigeria dans la lutte contre le terrorisme. Pour cela, il est indispensable de soutenir l'utilisation de l'IA qui aurait pu éviter cette erreur manifeste lors du drame survenu dans l'Etat de Kaduna. Soulignons qu'Abuja fait face dans le nord du pays à plusieurs groupes terroristes, en particulier Boko Haram depuis de nombreuses années. «Nous sommes convaincus que lorsque les Etats s'engagent à utiliser cette technologie de manière prévisible, transparente, stable et responsable, la communauté internationale sera en mesure de maximiser les avantages tout en réduisant les risques d'approches irresponsables», a expliqué le responsable américain.

In We Are Tech In Africa

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'EDUCATION
Cité administrative Boumerdes (NIF : 099035019273121)
AVIS D'APPEL D'OFFRE SOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° 13/DE/2023
Numéro de l'Opération : MF/2023/DN/0011

La Direction de l'Education de la wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Aménagement des établissements scolaires du cycle secondaire repartir en Quatre (04) Lots

Lot N°01 : Travaux D'Aménagement De La Demi-Pension Du Lycée Lahbiki Boualem -Hamoudi

Lot N°02 : Travaux D'Aménagement Etanchéité Lycée Tarikat Rahab

Lot N° 03: Travaux D'Aménagement de l'Etanchéité - Chauffage - au Lycée Khoudi Said "Bordj Menaiel

Lot N°04 : Travaux D'Aménagement de tuyaerie chauffage à lycée RAHMOUNE AHMED –THENIA.

Les soumissionnaires ayant :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Deux (02) ou plus, activité principale bâtiment ; en cours de validité. Ayant réalisé d'au moins un (01) projet de travaux similaires justifier par la présentation des attestations de bonne exécution valorisée, délivrée et signée par un maitres d'ouvrages publics)

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction d'Education de la Wilaya de Boumerdes Service de la programmation et Suivi (SPS) bureaux des Marchés n° 48 1^{er} étage, contre paiement de 1000 DA Au Budget d'Etat : Compte N° 211-007.

Les dossiers de soumission doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

- LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :
- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

Ainsi que les documents suivants :

- Copie de registre de commerce Electronique
- Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie : Deux (02) et plus activité principale travaux bâtiment.
- L'extrait de rôle (net) ou avec un échéancier
- Les mises à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATH
- Références professionnelles du soumissionnaire justifiées par des attestations de bonne exécution dûment signés par le maître de l'ouvrage
- Les bilans de trois dernière Années (2020-2021-2022)
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice année 2022
- Le numéro d'identification Fiscale (NIF).
- Les références bancaires (RIB) ;

- Liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet justifié par carte grise + assurance + Contrôle Technique.
- moyens humains justifié par l'attestation d'affiliation en cours de validité appuyée de diplôme et attestation de travail pour plombier
- Le casier judiciaire. (n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de trois (03) mois porte la mention « néant ».
- Planning et délais de réalisation

-L'OFFRE TECHNIQUE contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée paraphée et datée.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée paraphée et datée
- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée paraphée daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Les documents d'évaluation indiquée dans le cahier des charges
- Mémoire technique et justification

- OFFRE FINANCIERE contient :

- Lettre de soumission dûment remplie, signée paraphée et datée.
- Bordereau des prix unitaires dûment remplis signé paraphé et daté
- Le détail quantitatif et estimatif dûment remplis signé paraphé et daté.

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans les documents du dossier de candidature. Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés de présentation d'une offre non conforme, a tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

La date de préparation des offres est fixée à 10 jours, elles doivent parvenir le 10eme jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux, heure limite à 10h 00mn, l'ouverture se fera à 10h30 mn au siège de la direction de l'éducation sous trois enveloppes distinctes fermées et cachetées, l'une contenant le dossier de candidature et l'autre l'offre technique et l'autre l'offre financière, l'ensemble doit être présenté dans une enveloppe principale fermée et anonyme portant uniquement la mention.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 13/DE/2023
PROJET : AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE SECONDAIRE.
SOUSSION A NE PA OUVRIR.NATURE DES AMENAGEMENTS A NE PAS OUVRIR

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Boumerdes.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le Jour de dépôt des offres à 10:30 au siège de la direction de l'éducation de Boumerdes, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à y assister. Ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Le CRB toujours en course, l'USMA à un souffle des quarts de finale

L'USM Alger en réalisant trois victoires d'affilée a accru ses chances de qualification aux quarts de finale de la coupe la CAF tandis que le CR Belouizdad devra éviter tout faux pas pour espérer passer la phase de poules de la Ligue des champions africaine.

L'USM Alger continue son carton plein en Coupe de la Confédération africaine en s'imposant (1-0) face aux Egyptiens de Modern Future (Gr.A) et se rapproche ainsi de la qualification en quarts de finale, alors que le CR Belouizdad a réalisé une belle opération en tenant en échec les Egyptiens d'Al-Ahly (0-0), pour le compte de la 3e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions. Après une défaite concédée à Kumasi face aux Ghanéens de Medeama SC (2-1), lors de la précédente journée du groupe D, le CR Belouizdad, représentant algérien en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, a réalisé une belle opération, en allant chercher un résultat de parité face à Al-Ahly SC, tenant du trophée, vendredi au stade Bordj Al-Arab. A cet égard, les capés de l'entraîneur brésilien Paqueta ont bien géré la rencontre, notamment en milieu de terrain où "la bataille" était rude entre les deux formations, avec un petit avantage pour les Egyptiens qui ont multiplié les attaques en première période, mais c'était sans compter sur la défense algéroise, bien entourée autour de leur gardien Rais M'bolhi. L'organisation tactique du Chabab a fait échouer toutes les tentatives des Ahlaouis qui voulaient coûte que coûte inscrire ce premier but libé-



rateur, chose qui n'arrive pas en cette première période, au grand dam des milliers de supporters égyptiens présents au stade d'Alexandrie, mais aussi de l'entraîneur Marcel Koller en manque d'idée face à son homologue algérien, le Brésilien Paqueta. D'ailleurs, le technicien brésilien du Chabab a bien gagné son match-tactique à travers les changements opérés en deuxième période afin de redonner du nouveau souffle à son groupe, en incorporant cinq joueurs : Jallow, Darfalou, Zerrouki, Belkhir et Bouras. A l'issue de ces résultats, Al-Ahly SC reste leader avec 5 points, à une longueur de ses poursuivants directs : Medeama SC et le CR Belouizdad, qui comptent 4 points chacun. Les Young Africans ferment la marche avec 2 unités. Lors de la 4e journée, prévue les 19 et 20 décembre, le CRB recevra Al-Ahly SC, alors que Medeama SC se rendra à Dar Es-Salaam pour défier les Young Africans. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale. En coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger a bien profité de cette troisième journée du groupe A, en recevant au temple du 5 juillet, les représentants égyptiens de Modern Future, remportant une courte mais importante victoire (1-0) qui

lui permet de mettre un "pied" aux quarts de finale de la compétition. Les "Rouge et Noir" n'ont pas tremblé face aux Egyptiens à travers un schéma tactique beaucoup plus orienté vers l'attaque et un milieu de terrain étoffé autour du trio Benzaza, Meghili et Chita, sans oublier le travail bien accompli par le Botswanais Tomesang durant toute la partie. Les occasions usmistes se multiplient pour les capés de l'entraîneur espagnol Garido qui voulaient très vite inscrire le premier but, leur permettant de gérer tranquillement la suite de la rencontre, mais en face, il y avait une solide formation égyptienne qui jouait en bloc medium, tout en opérant avec des contre-attaques qui pouvaient faire "mouche" sur la cage du gardien Oussama Benbot. En deuxième période, les Algérois ont poursuivi leurs efforts afin de libérer les milliers de supporters présents au temple du 5 juillet, chose faite à la 65e minute grâce à l'attaquant malien Kanou, profitant d'une passe en profondeur pour inscrire l'unique but de la partie. Les joueurs de l'entraîneur portugais Ricardo Formosinho ont essayé de porter le danger dans le camp algérois, mais leurs timides tentatives ont fait le

bonheur de la défense usmiste qui a préservé le précieux avantage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre mauricien Ahmad Ilte-haz Heeralall. Dans l'autre match du groupe A, la formation libyenne d'Al-Hilal Benghazi, dos au mur après deux défaites de rang, s'est rachetée en battant à domicile les Sud-Africains de Supersport United 2-1 (mi-temps : 1-0). Les locaux ont ouvert le score par Moatassim Biallah Al-Taeb (13e), avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure grâce à Ghampani Lungu (59e). Les Libyens sont revenus à la charge pour marquer le but de la victoire par Moatassim Bi Allah Al-Taeb, auteur d'un doublé (61e). A l'issue de cette 3e journée, l'USMA s'empare du fauteuil de leader avec 9 points et se rapproche des quarts de finale, devant Future FC (6 pts). Al-Hilal Benghazi suit à la troisième avec 3 points, alors que Supersport United ferme la marche avec 0 point. Lors de la 4e journée prévue le mercredi 20 décembre, l'USMA se rendra en Egypte pour défier Future FC, alors que Supersport United recevra Al-Hilal Benghazi. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

R.R

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL :

Derbys Olympique Akbou-JS Bordj Menaïel et RC Kouba-USM El Harrach

Le derby algérois, entre le RC Kouba et l'USM El Harrach, prévu mardi (14h00) au stade Mabrouki Salem de Rouiba, sera à l'affiche du quatrième Tour Régional Centre de la Coupe d'Algérie de football, marqué également par plusieurs autres duels intéressants, dont le choc Olympique Akbou-JS Bordj Menaïel, entre deux autres ténors de la Ligue 2 amateur. Les deux clubs algérois vont s'affronter pour une place au 5e tour, avec un léger avantage pour les Koubéens, qui occupent la deuxième place au classement général du championnat de Ligue deux, groupe Centre-Ouest, alors que l'USMH n'est 13e dans le groupe Centre-Est, avec cinq petits points au compteur. En revanche, dans l'autre choc entre clubs de Ligue 2, le duel promet d'être plus équilibré, entre

deux adversaires qui se valent, comme en témoigne leur classement actuel, puisque l'Olympique Akbou est leader avec 19 points, suivi de la JS Bordj Menaïel, dauphin avec 16 unités. Les deux clubs s'étaient d'ailleurs neutralisés (1-1) lors du duel qui les avait opposés en championnat, pour le compte de la quatrième journée (groupe Centre-Est), ce qui représente une autre preuve de l'égalité des forces entre eux. Pour sa part, le "petit poucet" de ce tour, le FE Tazmalt, qui évolue en Régionale 2, il sera appelé à défier le NA Hussein Dey, avec comme objectif de créer la surprise, alors que l'IB Khemis El Khechna, ex-leader du groupe Centre-Est, devrait se méfier lors de son déplacement chez l'US Béni Douala, qui possède une équipe, ayant

toujours réalisé de bons parcours en coupe d'Algérie. En plus, l'IBKEK ne semble plus au meilleur de sa forme depuis qu'il a perdu le leadership, ce qui représente une autre raison pour lui de rester prudent et de prendre les choses au sérieux. Autre duel qui s'annonce équilibré, entre deux adversaires d'égale valeur, le match CRB Bordj El Kiffan - Hydra AC, entre deux clubs de la régionale 1, ce qui rend le pronostic relativement difficile. De ce tour, 5 clubs arracheront leur billet pour le tour national, soit les 1/32e de finale. Ils seront complétés par deux autres clubs, qui joueront un tour supplémentaire. Il s'agit des rencontres RC Kouba - USM Harrach et Olympique Akbou - JS Bordj Menaïel.

APS

TAMANRASSET :

PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, lundi à Tamanrasset, la nécessaire promotion de la pratique sportive en milieu universitaire pour développer l'élite sportive. "Le ministère de l'Enseignement supérieur s'emploie à développer la pratique sportive en milieu universitaire pour renforcer les élites sportives nationales appelées à réaliser les meilleurs exploits et assurer une meilleure représentation des couleurs nationales sur les scènes internationales", a affirmé M. Baddari qui venait de donner le coup d'envoi d'un premier meeting national d'hiver d'athlétisme universitaire dans le cadre de sa visite de travail dans la région.. M. Baddari a indiqué que l'organisation de ce meeting sportif intervient en application du programme du gouvernement inspiré du programme du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, faisant des sports universitaires un moyen de renforcement de la cohésion nationale et de meilleure représentation lors des manifestations internationales. Et d'ajouter : "l'organisation de cette manifestation sportive universitaire coïncide avec la commémoration du 63eme anniversaire des événements du 11 décembre . Le ministre devrait, à cette occasion, présider la cérémonie de remise de médailles et trophées aux vainqueurs du 1er meeting sportif qui a regroupé plus de 600 étudiants athlètes, des deux sexes, versés dans différentes disciplines d'athlétisme, représentant 26 institutions universitaires du pays. Pour leur part, les participants se sont félicités de pareil regroupement leur permettant de développer leurs capacités sportives et de côtoyer leurs pairs universitaires.

APS

ECHECS-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS INDIVIDUEL :

L'ALGÉRIENNE CHAHRAZED DJERROUD CHAMPIONNE D'AFRIQUE

L'échéphile algérienne Chahrazed Djerroud a été sacrée championne d'Afrique des échecs individuel juniors, clôturé ce lundi à Nouakchott (Mauritanie), après huit jours de compétition. Djerroud a dominé largement la compétition féminine avec 8 points en neuf rondes, devant les Angolaises Paulo Jemina avec 6,5 points et Pirez Luzia avec 6 victoires. Chez les garçons, l'Algérien Tarek Hellal a terminé la compétition à la deuxième place, devancé par l'Egyptien Wafa Hamed, vaincu durant les neuf rondes. Le Sud-africain Mhango Banele a complété le podium. A l'issue de cette phase finale du Championnat d'Afrique individuel, disputé selon le système suisse en huit rondes à la cadence de 90 minutes au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué, les deux échéphiles vainqueurs, l'Algérienne Chahrazed Djedroud et l'Egyptien Wafa Hamed représenteront l'Afrique au championnat du monde junior en 2024, dont le lieu reste à déterminer. Cette compétition africaine, organisée du 4 au 11 décembre par la Fédération mauritanienne des échecs sous l'égide de la Confédération africaine de la discipline, a regroupé 28 jeunes échéphiles, 11 filles et 17 garçons de douze pays africains: Algérie, Angola, Mauritanie, Nigeria, Afrique du sud, Sénégal, Libye, Egypte, Zambie, Zimbabwe, Maurice et Maroc.

APS

LU POUR VOUS

« L'immortalité », un roman de Milan Kundera sur l'être et le paraître

Milan Kundera est l'un des principaux écrivains contemporains, un auteur dont la vie a été tourmentée par le communisme.

Kundera a quitté la Tchécoslovaquie pour se réfugier en France au milieu des années 70. La plupart de ses romans (La plaisanterie, La vie est ailleurs, Risibles Amours, Le livre du rire et de l'oubli...) sont des romans que l'on peut qualifier de philosophiques : ils mettent tous en scène des individus aux prises avec l'histoire, la politique, leur destinée (comme en témoigne notre sélection des citations de Kundera).

La principale difficulté rencontrée par ses personnages est celle de la création du sens : comment donner un sens à son existence ?

Nous avons déjà donné un compte-rendu, sur ce même journal, pour son roman le plus connu : « L'Insoutenable légèreté de l'être », dont l'histoire se déroule principalement à Prague dans les années 1960 et 1970. Il explore la vie artistique et intellectuelle de la société tchèque au cours de la période communiste, à partir du Printemps de Prague jusqu'à l'invasion soviétique de 1968. Les personnages principaux sont Tomáš, un chirurgien, sa femme, Tereza, photographe angoissée par les infidélités de son mari; Sabine, maîtresse de Tomáš, une artiste à l'esprit libre ; et Franz, un universitaire suisse amoureux de Sabine. Aujourd'hui, nous allons sonder son autre roman, tout aussi connu et mondialement apprécié, « L'Immortalité », publié en 1990 en France et en 1993 en République tchèque. Il s'agit du sixième roman de l'auteur.

Les personnages mis en scène sont deux sœurs, Agnès et Laura.

Agnès est l'épouse de Paul. Après la mort d'Agnès dans un accident de voiture, Paul épouse Laura. Avant l'accident qui provoque sa mort, Agnès commençait petit à petit à se détacher du monde, comme si elle voulait céder la place à quelqu'un d'autre. Par son mariage avec Paul, Laura prendra la place d'Agnès après sa mort.

Kundera veut montrer les distinctions entre le soi et l'image de soi, qui seraient les deux composantes de l'individu. Si le soi est mortel, l'image peut, elle, aspirer à l'immortalité. Il a puisé dans la culture européenne des exemples de cette course à l'immortalité. L'individu ayant le désir d'immortalité va exclusivement se consacrer à l'image et non à l'objet,

car cette image est devenue plus réelle que l'objet. C'est pour cela que l'on poursuit des modèles, des individus qui ont atteint l'immortalité (comme Goethe), et que l'on méprise alors sa propre individualité.

Extraits

« Car on ne peut considérer un geste ni comme la propriété d'un individu, ni comme sa création (nul n'étant en mesure de créer un geste propre, entièrement original et n'appartenant qu'à soi), ni même comme son instrument ; le contraire est vrai : ce sont les gestes qui se servent de nous ; nous sommes leurs instruments, leurs marionnettes, leurs incarnations.

« La vocation de la poésie n'est pas de nous éblouir par une idée surprenante, mais de faire qu'un instant de l'être devienne inoubliable et digne d'une insoutenable nostalgie.

« La mort et l'immortalité formant un couple d'amants inséparables, celui dont le visage se confond avec le visage des morts est immortel de son vivant.

« L'homme peut mettre fin à sa vie. Mais il ne peut mettre fin à son immortalité.

« Le pouvoir du journaliste ne se fonde pas sur le droit de poser une question, mais sur le droit d'exiger une réponse.

« Rien, en effet, n'exige plus d'effort de pensée que l'argumentation destinée à justifier la non-pensée.

« Nous n'apprenons jamais pourquoi et en quoi nous agaçons les autres, en quoi nous leur sommes sympathiques, en quoi nous leur

Kundera L'immortalité



paraissent ridicules ; notre propre image est pour nous le plus grand mystère. « Je pense, donc je suis est un propos d'intellectuel qui sous-estime les maux de dents. Je sens, donc je suis est une vérité de portée beaucoup plus générale et qui concerne tout être vivant. [...] Le fondement du moi n'est pas la pensée mais la souffrance, sentiment le plus élémentaire de tous. Dans la souffrance, même un chat ne peut douter de son moi

unique et non interchangeable. Quand la souffrance se fait aiguë, le monde s'évanouit et chacun de nous reste seul avec lui-même. La souffrance est la Grande École de l'égoïsme.

« LE SOUCI DE SA PROPRE IMAGE, VOILÀ L'INCORRIGIBLE IMMATURITÉ DE L'HOMME ».

« Être mortel est l'expérience humaine la plus élémentaire, et pourtant l'homme n'a jamais été en mesure de l'accepter, de la comprendre, de se comporter en conséquence. L'homme ne sait pas être mortel. Et quand il est mort, il ne sait même pas être mort.

« Chemin : bande de terre sur laquelle on marche à pied. La route se distingue du chemin non seulement parce qu'on la parcourt en voiture, mais en ce qu'elle est une simple ligne reliant un point à un autre. La route n'a par elle-même aucun sens ; seuls en ont un les deux points qu'elle relie. Le chemin est un hommage à l'espace. Chaque tronçon du chemin est en lui-même doté d'un sens et nous invite à la halte. La route est une triomphale dévalorisation de l'espace, qui aujourd'hui n'est plus rien d'autre qu'une entrave aux mouvements de l'homme, une perte de temps.

« La honte n'a pas pour fondement une faute que nous aurions commise, mais l'humiliation que nous éprouvons à être ce que nous sommes sans l'avoir choisi, et la sensation insupportable que cette humiliation est visible de partout.

« Vivre, il n'y a là aucun bonheur. Vivre : porter de par le monde son moi douloureux. Mais être, être est bonheur. Être : se transformer en fontaine, vasque de pierre dans laquelle l'univers descend comme une pluie tiède.

« L'humour ne peut exister que là où les gens discernent encore la frontière entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, cette frontière est indiscernable ».

I.Med

SOCIOLOGIE DU RIRE ET DU SOURIRE LA PORTÉE CULTURELLE DE LA PLAISANTERIE « À LA MASCARÉENNE »

L'origine des blagues sur Mascara demeure inconnue; plusieurs explications ont été données sur le phénomène de la "blague mascaréenne", mais aucune n'est donnée pour définitivement tranchée. Reste que cette spécificité ne contrarie pas pour autant les Mascaréens; au contraire, ceux-ci prennent avec beaucoup d'humour et de sérénité cette propension à se marrer de la blague sur les Mascaréens, ce qui renseigne sur l'esprit ouvert et tranquille de gens de culture de cette ville. Mascara n'est pas seulement la ville de l'Emir, de Abou Ras ou de Belloumi, Mascara est une ville qui a séduit et captivé les gens de toutes les villes d'Algérie. Tous reconnaissent qu'elle a été accueillante et bienveillante pour les étrangers; de même que les Mascaréens ont toujours souhaité la bienvenue dans leur ville aux autres enfants des villes algériennes.

En résumé, le thème le plus abordé est cette propension des Mascaréens à rester décontractés et ouverts, dotés d'une culture de fond pour faire face aux épreuves de tous les jours. Il n'est que de voir ses habitants parler, discuter et s'exprimer pour constater que les Mascaréens n'ont rien à voir avec les blagues qu'on invente sur leur compte. Mais force est de remarquer aujourd'hui que cette spécificité de la blague de Mascara est en train de perdre son effet et son attrait, de sorte que, actuellement, on n'entend que très rarement dans les autres villes d'Algérie, une "blague mascaréenne". Si le phénomène a connu ses heures de gloire par le passé, maintenant la blague de Mascara est tombée en désuétude et n'est plus "à la mode".

I. Med.

APRÈS UNE LONGUE ABSENCE

LE GROUPE DZAIR REPREND SON PARCOURS ARTISTIQUE

Le groupe de rock Dzair est revenu récemment, avec un concert de musique avec un bouquet de ses chansons les plus célèbres et d'autres du patrimoine, en hommage à ses membres récemment disparus, Mohamed Lamine Keriche et Redouane Tilmati. Les membres du groupe, à savoir Hakim Laâdjil (chanteur), Hicham Daou (pianiste), Redouane Nehar (bassiste), Islam Laâdjil (batter), Mehdi Fekhikher (guitariste) et Amine

Laâdjil (guitariste), ont su reprendre les fils rompus. Leurs nouvelles chansons, dont des reprises, "Hadi Hkaya", "Lali Yema Lali" du folklore sétifien, "Lillah Yahli Aâdrouni", "Fatou Liyem" composée par le défunt Redouane Tilmati et "Yal Warka" composée par Mahboub Bati. Les membres du groupe ont également interprété d'autres chansons du patrimoine algérien, notamment "Hizia".

I.M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

DE LA WILAYA DE BOUIRA

NIF :079010019105339

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC

EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°16...../ 2023

La direction des ressources en eau de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité Minimale a la concurrence pour : **«Réalisation des réseaux d'assainissement à travers la Wilaya »**

Projets :

Lot N°05: Commune Bir ghalwa:

- * Réalisation réseau d'assainissement cité Chahid Aïchoune.
- * Canalisation Oued El Meyer (Gîte TR).

Lot N°06: Commune Taguedit :

- * Réalisation et extension réseau d'assainissement Taguedit centre
- * Réalisation réseau d'assainissement Tarfa

Lot N°07: Commune Boukrani:

- *Réalisation réseau d'assainissement localité Bougra (1er Tranche)

Lot N°08: Commune Lakhdaria:

- * Réalisation et prolongement réseau d'assainissement cité Bairi la Gare

Lot N°09: Commune Oued El Berdi:

- * Réalisation réseau d'assainissement localité Menaria
- *Réalisation du collecteur d'assainissement Sidi Khaled

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux et qui répondent aux exigences suivantes :

Capacités professionnelles :	1. Qualification catégorie III et plus, activité principale hydraulique en cours de validité
Capacités techniques :	Références professionnelles : l'entreprise ayant réalisé un projet d'assainissement (F/P de conduits d'assainissement de différents diamètres) au minimum un linéaire de 1000 ml ou plus justifié par une attestation de bonne exécution ou plusieurs attestations de bonnes exécutions comportant le cumul de linéaire exigé (au minimum un linéaire de 1000 m) durant les 10 dernières années si l'attestation ne comporte pas la date de réception définitive le soumissionnaire doit joindre un PV de réception définitive délivrée par le maître de l'ouvrage public ; si linéaire ne figure pas dans l'attestation de bonne exécution le soumissionnaire doit joindre un DGO relatif au projet concerné.

En cadre ment qualifiées, activité principale hydraulique, catégorie TROIS (03) et plus, Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE BOUIRA (Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA).

Les entreprises qualifiées, activité principale hydraulique, catégorie Trois (03) et plus (activité principale hydraulique), Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE BOUIRA (Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA, Téléphone 026.73.22.81 – fax 026.73.21.56, Coût du paiement de 1000 DA auprès de traher compte N°: 381.007-718 ou CCP N° 3000.26 été 61 (Ouvert au nom de trésorerie de Bouira).

Les offres doivent être scindées en trois parties:

- Partie n°1 : Dossier de candidature
- Partie n°2 : Offre technique
- Partie n°3 : Offre financière

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (dûment rempli et signée).
- Déclaration de probité (dûment rempli et signée).
- Statut s'il s'agit d'une société (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- **Capacités professionnelles** : qualification, (catégorie 03 et plus en hydraulique)
- **Capacités techniques** : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre technique:

- Déclaration à souscrire (dûment rempli et signée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant les informations suivantes (moyens humains, moyens matériels et les moyens d'installation du chantier), et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et accepté** »

Offre financière :

- Lettre de soumission (dûment rempli et signée).
- Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).
- Devis quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidatures», «offre technique» ou «offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

-avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/16....2023*-

INTITULE : «Réalisation des réseaux d'assainissement à travers la Wilaya »

Projets :

Lot N°05: Commune Bir ghalwa:

- * Réalisation réseau d'assainissement cité Chahid Aïchoune.
- * Canalisation Oued El Meyer (Gîte TR).

Lot N°06: Commune Taguedit :

- * Réalisation réseau d'assainissement Taguedit centre
- * Réalisation réseau d'assainissement Tarfa

Lot N°07: Commune Boukrani:

- *Réalisation réseau d'assainissement localité Bougra (1er Tranche)

Lot N°08: Commune Lakhdaria:

- * Réalisation réseau d'assainissement cité Bairi la Gare

Lot N°09: Commune Oued El Berdi:

- * Réalisation réseau d'assainissement localité Menaria
- *Réalisation du collecteur d'assainissement Sidi Khaled

Le délai de dépôt des offres est fixé **07 jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP**. La date de limite clôture de dépôt des offres sera le dernier jour ouvrable de **08 h00 à 13 h00**

La date d'ouverture, des plis aura lieu le même jour à **13 h15 mn** au siège de la DRE de BOUIRA. Les soumissionnaires peuvent y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à **13h 15min**

- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt sept (127) jours à compter de la date de dépôt des offres**.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 13/12/2023

ANEP : N° 2316030124

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIE RENOUVELABLE

Direction de L'Environnement de la wilaya de Tissemsilt

(NIF : 419031000038021)

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 14/2023

La Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de Capacités minimales en vue de :

Acquisition 11 Camions Benne Tasseuses

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'environnement / site : **Rue 01 Novembre, Route d'Alger Wilaya de Tissemsilt.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Conditions de participation:

1. les entreprises privées ou publique (personne morale et physique) fabricants, représentant des fabricants et distributeurs agréés des marques nationales ou étrangères ou importateurs et revendeur titulaire d'un registre de commerce électronique en rapport avec le matériel demandé.
2. Soumissionnaire ayant réalisé au moins une opération de même nature sanctionnées par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.
3. Capacités financière : Un chiffre d'affaire annuel moyen supérieur ou égal à quarante million dinar algérien (40.000.000,00DA) sur les trois dernières années justifier par un (C20) délivrée par les services des impôts ou attestation d'activité.

A. Le dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, signé et paraphée et datée.
2. La déclaration de probité, signé et paraphée et datée.
3. Les statuts pour les sociétés.

B. L'offre technique contient :

1. Une déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée
2. Le cahier de charge paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Capacités professionnelles : agrément ou certificat de qualité.
4. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années justifier par un (C20) délivrée par les services des impôts ou attestation d'activité.
5. Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires.
6. Relevé d'identification bancaire (RIB), pour les soumissionnaires.
7. Récépissé de dépôt des Comptes sociaux des entreprises.

C. L'offre financière contient:

1. la lettre de soumission signé et paraphée et datée
2. le bordereau des prix unitaires (BPU)
3. devis quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres accompagnées de pièces réglementaires en cours de validité doivent être déposées sous double enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
Rue 01 Novembre, Route d'Alger Wilaya de Tissemsilt.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comporte la mention suivante

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 14 /2023
Acquisition 11 camions benne tasseuse
A.NE PALOUYER

La soumissionnaire devra cacheter les trois enveloppes intérieures renfermant les offres : financière, technique et le dossier de candidature

L'enveloppe extérieure sera adressée à : l'adresse suivante:

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ROUTE D'ALGER
WILAYA DE TISSEMSILT

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinze ème (15) jour de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres à **(12 H 00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **QUATRE VINGTS-DEUX (92) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Les Soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de la date limite de dépôt des offres au siège de la Direction de l'Environnement à **(13h00mn)**.

L'EXPRESS DU 13/12/2023

ANEP : N° 2316030251

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DAIRA D'AZEFFOUN

COMMUNE D'AZEFFOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2023

NIF N° :098415379213515

La commune d'Azeffoun lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'opération suivante:

Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais

NB:-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs, mais doivent présenter une liste de moyen humain et matériel distingue pour chaque lot.

Toute personne morale ou physique, détaillant et grossiste inscrite au registre de commerce, disposante de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements, ayant qualifié:

Lot n°01 : alimentation générale : vente alimentation générale, ou commerce multiple.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais : bouchers, ou commerce multiple.

Lot n°03 : fruits et légumes frais : vente fruits et légumes, ou commerce multiple.

Lot n°04 : pain amélioré frais : boulangers, ou commerce multiple.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Azeffoun ; contre paiement d'une quittance de (2 000,00DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-) Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature, remplie, cachetée signée et datée
- Une déclaration de probité, remplie, cachetée signée et datée
- Les statuts pour les sociétés;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- a) Capacités professionnelles :Copie du Registre de commerce dans le domaine.
- b) Capacité financiers : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois années.
- c) Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

II-) Offre technique contient:

- Déclaration à souscrire remplie, signée cachetée et datée.
- Cahier des charges remplie cacheté date et signé portant en sa dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- Moyen matériel justifié par des cartes grises ou contrat de location
- Moyens Humains justifiés par l'attestation de mise à jour CNAS
- Mémoire technique justificatif

III-) Offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, cachetée signée et datée
- Le détail quantitatif estimatif (DQE), signé, rempli, cachetée et paraphe.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cachetée signé et paraphe

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination du soumissionnaire, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas et « **Avis d'Appel d'offres national ouvert N°02/2023, objet : Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :**

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais» ;

ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-« **Avis d'Appel d'offres national ouvert N°02/2023, objet: Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :**

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais» ;

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première date de la parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à treize heures (13.00h), si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale. la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés de la commune d'Azeffoun.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à treize heures et trente minutes (13:30), au siège de la commune d'Azeffoun.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 13/12/2023

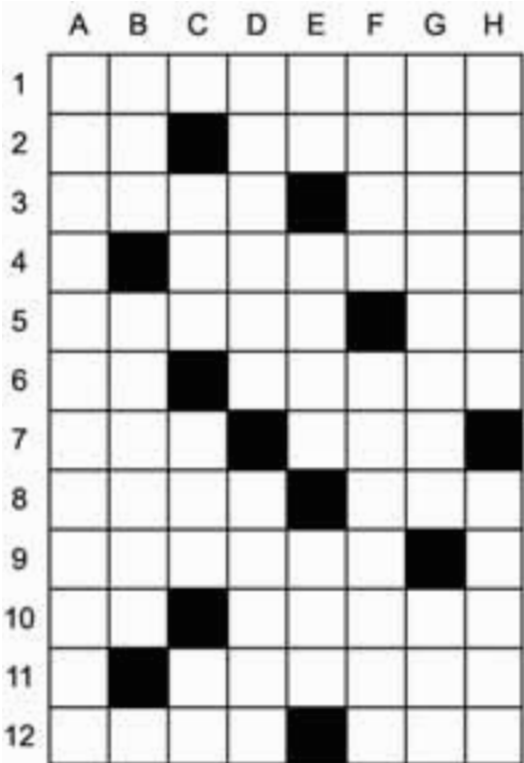
ANEP : N° 2316030010

ANEP : N° 2316030255

ANEP : N° 2316030418

ANEP : N° 2316030367

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
 - B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
 - C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
 - D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
 - E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
 - F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
 - G. Bouchée du nez. Sol désertique.
 - H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Mobiles comme les étoiles.
 - 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
 - 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
 - 4. Gourmandise chinoise.
 - 5. Cime. Tête de liste infinie.
 - 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
 - 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
 - 8. Garda secret. Brama.
 - 9. Opéra de Verdi.
 - 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
 - 11. Faire une offre.
 - 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENOUE STABLE
IL TIENT TOUJOURS TÊTE

DRAIN CUTANÉ
BESOINS

ALLURE DE CRACK
BOÎTE D'ÉLUS

ÉLÉMENT D'UNE COU-RONNE DÉRISOIRE
PLAT AU CHOU
EXEMPLE DE NUDITÉ

RETIRENT
PRIT UN RISQUE

DIEU GREC DE LA MER
SOUVENIR DE CÈNE

OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI
INTIMIDÉ

C'EST UN SEIN
AVEC LES AUTRES

CITÉ EN BOUR-GOGNE
AVANT OMÉGA

POUR LIER DEUX MOTS
BASE DE TIR

CHEF DE GARE !
ON Y FAIT DES CON-SERVES
SPIRITUEUX

PETITE GRE-NOUILLE
POÈTE CELTIQUE

CONSEIL-LER PRINCIPAL D'ÉDUL-CATION

CABOCHE
INFERTILE

BOUTON DE TROM-BONE
CITÉ DE LA CLAIRETTE

MAL À L'AISE
QUI NOUS CONCERNE

GARDE POUR SOI
ROUTE DE FRANCE

QUI N'EST PLUS FOLLE
PEINTRE ALSACIEN

EST MONNAIE COURANTE À OSLO

ILS MAR-CHENT AVEC DES SABOTS

LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTE

DANS LE COUP
ENTRE LE NORD ET LE SUD

NETTOYÉE PAR LE TIS-SERAND

SIDOKU

4		2				7		8
				1				
		3		4		6		
	5			9			6	
	9		5	8	6		1	
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉ	BOEUF	DEGRIFTER	DEPOT	DIANE
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP
REDIRE	RIGOLO	SCIEMMENT	SEICHE	TAIE	TAROT	TÊTE	THEIER	TRACTE
V	A	D	E	E	V	E	B	E
E	E	R	A	R	P	A	T	E
L	C	A	I	I	U	A	F	E
O	A	L	N	D	G	F	M	U
V	L	U	R	E	I	M	F	H
E	P	O	R	R	E	T	E	I
N	I	F	G	I	A	I	E	N
E	B	E	C	I	E	S	E	A
B	D	S	E	R	R	R	T	O

ÉQUIPE NATIONALE DE HANDBALL

FAROUK DEHILI, NOUVEL ENTRAÎNEUR NATIONAL

L'Algérien Farouk Dehili a été désigné nouvel entraîneur de la sélection nationale de handball senior hommes, en remplacement de Salah Boucekriou, qui a été démis de ses fonctions, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB). Cette nomination à la tête du Sept

national intervient quelques jours après le limogeage de l'ex-sélectionneur national Salah Boucekriou et du Directeur technique national (DTN), Filali Kord El-Oued, pour des raisons "disciplinaires" et "fautes administratives", selon l'instance fédérale. Dehili (50 ans) devient ainsi

le 26^e entraîneur national de l'équipe A messieurs depuis l'indépendance. Il aura pour mission de préparer le sept algérien pour la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 17 au 27 janvier en Egypte où les "Verts" évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 // N°703 //PRIX 20 DA

MINE DE GARA DJEBILET

Extraction de plus de 250 000 tonnes de minerai de fer entre 2022 et 2023

Plus de 250 000 tonnes de minerai de fer ont été extraites de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) entre 2022 et 2023, a révélé, hier, le directeur général adjoint de l'Entreprise nationale du fer et de l'acier (FERAAL), Reda Belhadj.

Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, Reda Belhadj a fait savoir que près de 250 000 tonnes de minerai de fer avaient été extraites de la mine de Gara Djebilet depuis son entrée en exploitation, dans le cadre de la première phase visant principalement à déterminer les capacités réelles de la mine, à confirmer les études réalisées avant le projet et à parachever les recherches menées en la matière. Les quantités extraites sont destinées à couvrir une partie des besoins du marché national, avec la possibilité d'en exporter une partie dans le cadre des efforts visant à accroître les revenus du pays hors hydrocarbures, d'autant que le prix du minerai de fer sur le marché international dépasse actuellement le seuil des



135 dollars/tonne, contre 100 dollars/tonne en décembre 2022, soit une hausse de 35%, a expliqué le responsable. Dans le même contexte, Reda Belhadj a rappelé l'importance du projet de Gara Djebilet au regard du grand nombre d'emplois directs et indirects qu'il générera (25 000 emplois directs et 125 000 emplois indirects) et de l'impulsion qu'il donnera à l'industrie nationale. Gara Djebilet est l'une des plus grandes mines au monde en

termes de réserves, estimées à près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, mais aussi de capacités de production, qui devraient se situer autour de 2 à 3 millions de tonnes/an d'ici 2025, avant d'atteindre progressivement 50 millions de tonnes/an d'ici 2040. La mine sera l'une des principales sources permettant de couvrir les besoins en minerai de fer en Algérie, aux côtés des mines de Ouenza et de Boukhadra (Tébessa), qui produisent

ensemble 2 millions de tonnes/an. La mine de Gara Djebilet devrait couvrir une bonne partie des besoins nationaux en minerai de fer, tout en créant une dynamique économique, vu qu'il s'accompagnera de plusieurs autres projets, dont la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et le complexe sidérurgique de Béchar pour la production du rail et du profilé en acier et des wagons de chemin de fer destinés au transport du minerai de fer. R.E.

ONU

LE CERD APPELLE LE MAROC À RESPECTER LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU (Cerd) a appelé le Maroc à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément au droit international. L'organe d'experts en droits de l'homme, chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, a clos les travaux de sa 111^e session qui s'est tenue du 20 novembre au 8 décembre, en rendant ses observations concernant l'examen de deux

rapports périodiques du Maroc. Regrettant l'absence de solution sur la question relative à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, le Cerd s'est associé aux recommandations du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, en appelant le Maroc à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément au droit international. Le comité s'est dit "préoccupé par des allégations selon lesquelles des acti-

vistes, des défenseurs des droits de l'homme, des mouvements étudiants et des organisations sahraouis qui défendent le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et l'identité sahraouie, sont la cible d'intimidations et de surveillance, font l'objet de contrôles fréquents de la part des forces de l'ordre et se heurtent à des obstacles en matière d'enregistrement et de tenue de réunions". Il a, en outre, exprimé ses préoccupations concernant "les informations indiquant que les autori-

tés marocaines ont empêché et réprimé des rassemblements en faveur du droit à l'autodétermination et les commémorations sahraouies, au détriment de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion". Dans ce contexte, le Cerd a demandé au Maroc d'"adopter les mesures nécessaires pour garantir, dans la loi et dans la pratique, l'exercice effectif par les Sahraouis de leurs droits, y compris à la liberté d'expression, d'association et de réunion". APS

Alger

●

Ouargla

37°

●

Oran

24°

●

Constantine

23°

●

24°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:10	12:42	15:16	17:34	19:03

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

SALIMA MOUSSERATI PARTICIPE À LA COSP10 AUX ÉTATS-UNIS



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, participe à la 10^e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (COSP10), qui se tient à Atlanta (Etats-Unis), a indiqué mardi un communiqué de l'institution. Mme Mousserati prend part à la COSP10, qui se tient du 11 au 15 décembre, à la tête d'une délégation de haut niveau, précise la même source. En marge des travaux de cette session, la Haute autorité organisera "une activité sur le Réseau algérien de transparence +Narakom+, en vue de présenter ce modèle de réseautage avec les composantes de la société civile en faveur du renforcement de la transparence en tant qu'expérience algérienne vertueuse en matière de prévention et de lutte contre la corruption", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 MORTS ET 1 168 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1 168 autres ont été blessées dans 989 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 3 au 9 décembre à travers le pays, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouled Djellal où huit (8) personnes sont décédées et 22 autres ont été blessées dans 8 accidents, précise la même source. Durant la même période, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 532 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (58 incendies), Blida (41) et Tlemcen (27). Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour porter assistance à 439 personnes en situation de danger et effectué 4627 opérations de secours diverses, ajoute le communiqué. R.N.